PARIS OUEST LA DÉFENSE

Paris Ouest La Défense (T4)

Eau potable

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

(RPQS-EP)

Exercice 2021

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2021 présenté conformément à l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Tous renseignements concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs sont sur le site http://www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'observatoire ».

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Table des matières

1. CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE 1

1.1 PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI 1
1.2 MODE DE GESTION DU SERVICE 1
Les entités organisatrices de l'eau potable sur le territoire Paris Ouest La Défense 2
1.3 LES PRINCIPALES MISSIONS DU SERVICE EAU POTABLE 5
1.4 ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE 6
1.5 CONVENTIONS D'IMPORT ET/OU D'EXPORT 7
1.6 NOMBRE D'ABONNÉS 7
1.7 LINÉAIRE DE RÉSEAUX DE DESSERTE (HORS BRANCHEMENT) ET/OU TRANSFERT 8
1.8 VOLUMES FACTURÉS 9

2. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE 10

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE 10

3.1 QUALITÉ DE L'EAU (P.101.1) 10
3.1.1 Le contrôle de la qualité de l'eau 10
TRITIUM 12
3.2 INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU (P.108.3) 13
3.3 INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX (P.103.2B) 13
3.4 RENDEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION (P.104.3) 15
3.5 INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTÉS (P.105.3) 15
3.6 INDICE LINÉAIRE DE PERTES EN RÉSEAU (P.106.3) 16
3.7 TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE (P.107.2) 16
Indicateurs supplémentaires pour les collectivités disposant d'une CCSPL 17
3.8 TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON-PROGRAMMÉES (P.151.1) 17
3.9 DÉLAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS (D.151.0) 17
3.10 DURÉE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITÉ (P.153.2) 17
3.11 TAUX DE RÉCLAMATIONS ÉCRITES (P.155.1) 18
3.12 TAUX D'IMPAYÉS SUR LES FACTURES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (P.154.0) 18

4. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 19

4.1 BRANCHEMENTS EN PLOMB 19
4.2 TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE (EN €) 20
4.3 ETAT DE LA DETTE DU SERVICE (EN €) 24

5. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS « ARRÊTÉ DU 2 MAI 2007 » 25

6. ANNEXES 26

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Les données recueillies dans ce rapport sont non exhaustives, elles sont extraites des rapports d'activités 2021 des trois syndicats des eaux, présents sur le territoire de Paris Ouest la Défense et mis à disposition du public dans les locaux administratifs de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense.

1. Caractérisation technique du service

1.1 Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau : ☐ **communal** ☑ **intercommunal**

- Nom de la collectivité : Paris Ouest La Défense (T4)
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Établissement public territorial
- Compétences liées au service :

☒ Production	☒ Transfert	☒ Distribution

- Territoire desservi : Courbevoie, Garches, La Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Suresnes, Vaucresson
- Existence d'un schéma de distribution : ☒ Non ☐ Oui, date d'approbation :….
- Existence d'un règlement de service : ☐ Non ☒ Oui :
  - Pour le SEDIF, adopté par délibération n° 2016-55 du 15 décembre 2016.
  - Pour Sénéo, adopté par délibération du 25 juin 2015.
  - Pour Aquavesc, adopté par délibération du 07 avril 2015.
- Existence d'une CCSPL : ☐ Non ☒ Oui

1.2 Mode de gestion du service

Le service est exploité en : ☐ Régie
☐ Régie avec prestataire de service
☒ Concession de service public (affermage ou concession)

Le territoire « Paris Ouest La Défense » a été créé le 1er janvier 2016 par la loi NOTRe. Il regroupe onze communes sur le département des Hauts-de-Seine. Cet établissement public est issu de la fusion des communautés d'agglomérations Cœur de Seine (Garches, Saint-Cloud et Vaucresson), du Mont-Valérien (Nanterre, Rueil-Malmaison et Suresnes) et Seine-Défense (Courbevoie et Puteaux) ainsi que des villes de La Garenne-Colombes, Levallois-Perret et Neuilly-sur-Seine. Son territoire s'étend sur environ soixante kilomètres carrés et comporte 558 303 habitants[1].

La gouvernance sur l'EPT Paris Ouest La Défense est organisée autour d'une conférence des maires dans laquelle chaque maire possède une voix. En application de la "charte de gouvernance" adoptée à l'unanimité dès l'origine du territoire, les décisions prises se doivent d'être en adéquation avec les souhaits des maires concernés. La coopération et la place des communes sont centrales dans la gouvernance du territoire.

[1] Chiffres INSEE population légale 2019

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Les entités organisatrices de l'eau potable sur le territoire Paris Ouest La Défense

Actuellement, sur le territoire Paris Ouest La Défense, l'eau potable est gérée de façon tripartite par les syndicats des eaux : le syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et de Saint-Cloud (Aquavesc), le syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) et Sénéo (ex-SEPG : syndicat des eaux de la presqu'ile de Gennevilliers).

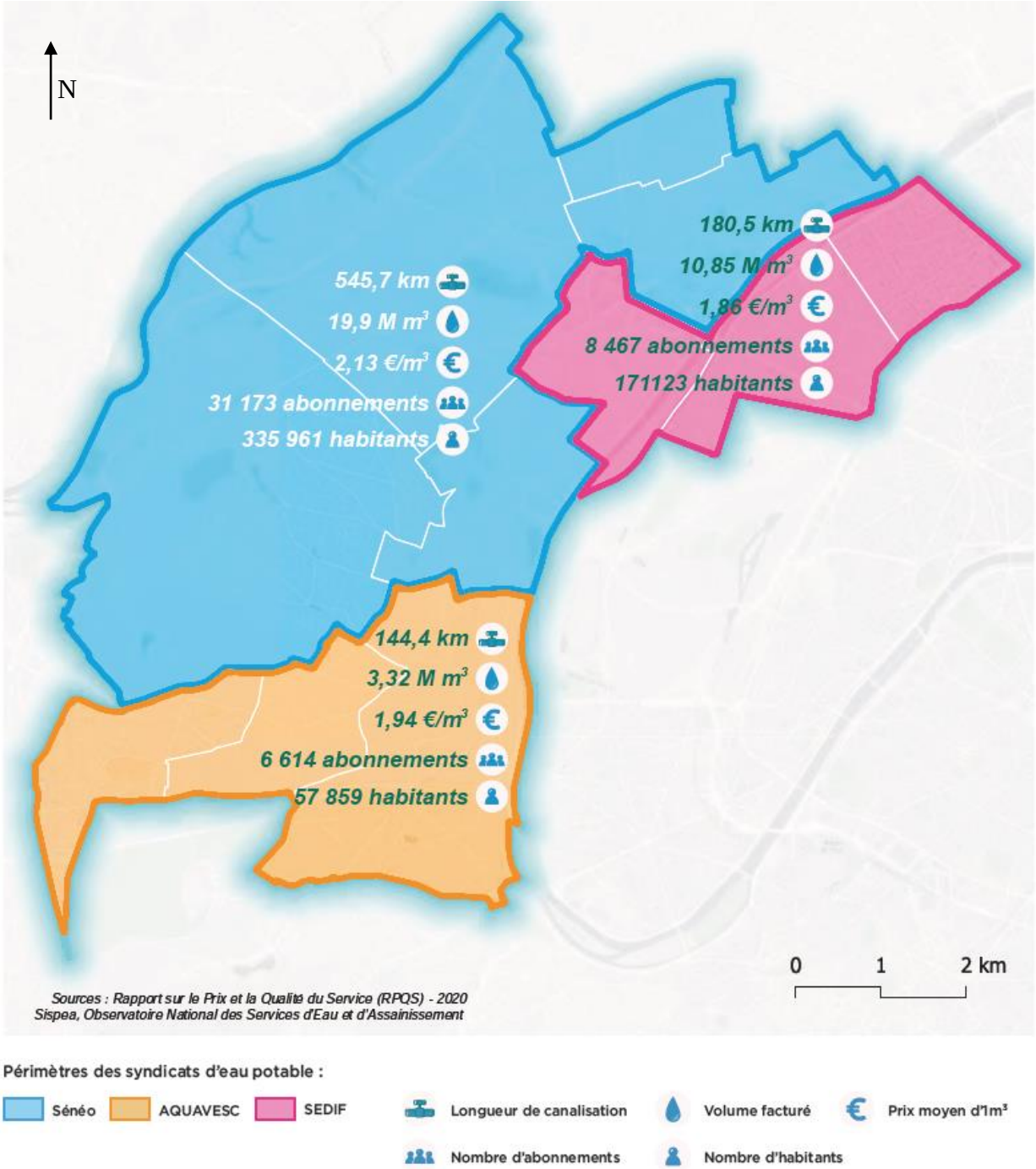

Figure 1 : Périmètre des syndicats des eaux, présents sur le territoire Paris Ouest La Défense

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Sénéo

Sénéo est un établissement public de coopération intercommunale, créé en 1933 qui assure le service public local de l'eau (production et distribution) sur le périmètre de dix communes du nord des Hauts-de-Seine dont cinq sur le territoire de Paris Ouest La Défense (***La Garenne-Colombes, Courbevoie, Nanterre, Rueil-Malmaison et Suresnes***), les autres étant sur le territoire Boucle Nord de Seine (Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne).

Les communes inscrites sur le territoire, adhérentes à Sénéo représentent 60 % de la population du territoire.

Le contrat de concession du service public de l'eau potable, conclu avec la société Suez, est effectif depuis le 1er juillet 2015 pour une durée de 12 ans (échéance au 30 juin 2027).

Figure 2 : Présentation du territoire de Sénéo

Le syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF)

Le SEDIF est un établissement public créé en 1923, responsable du service public de l'eau potable pour le compte des communes ou intercommunalités franciliennes qui y adhèrent. Dirigé par les élus de ces collectivités, le SEDIF assure l'alimentation quotidienne de 4 500 000 usagers, desservant 150 communes dont trois sur le territoire Paris Ouest La Défense (***Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine et Puteaux***) réparties sur 7 départements d'Île-de-France, hors Paris. Il est le plus grand service public d'eau potable de France et l'un des tous premiers en Europe. ***Les communes inscrites sur Paris Ouest La Défense, adhérentes au SEDIF, représentent 30 % de la population du territoire.***

Le contrat de concession du service public de l'eau potable, conclu avec la société Veolia Eau d'Île-de-France, est effectif depuis le 1er janvier 2011 pour une durée de 12 ans (échéance au 3 décembre 2022).

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

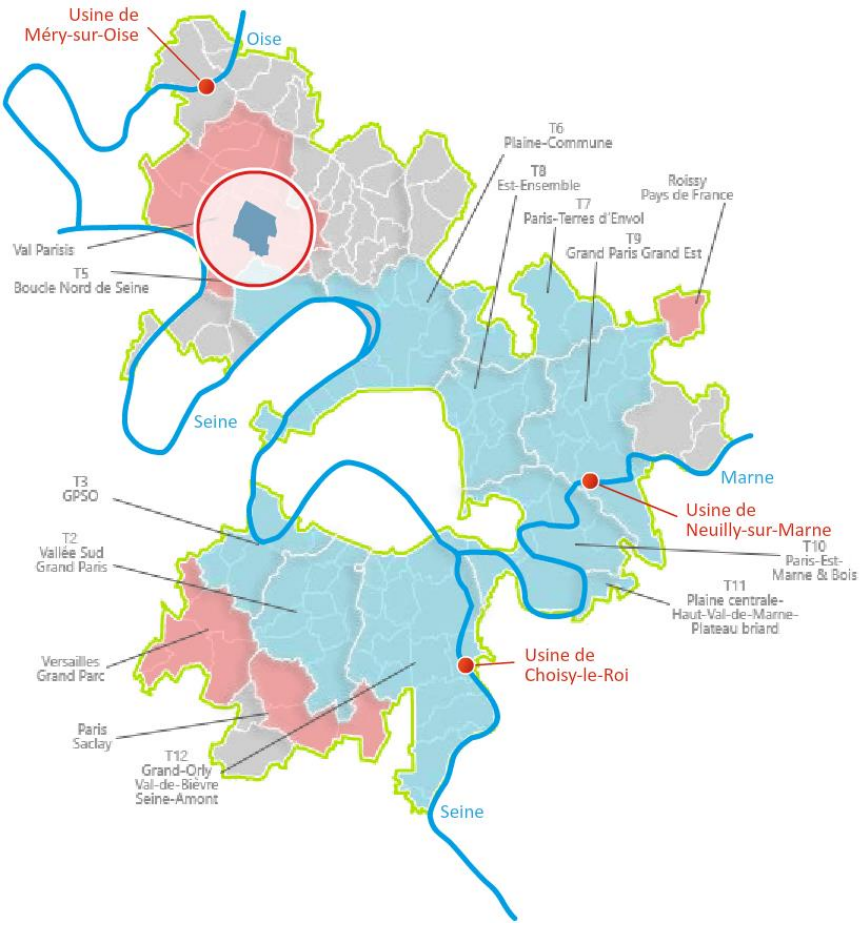

Figure 3 : Territoire du SEDIF (extrait du site internet du SEDIF)

Aquavesc (ex : syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et Saint-Cloud)

Aquavesc est le maître d'ouvrage du service de production et de distribution d'eau potable de l'ouest parisien pour les communes de **Saint-Cloud, Garches et Vaucresson** sur le territoire Paris Ouest La Défense, les autres étant Marnes-la-Coquette, Ville-d'Avray, Chavenay, Louveciennes, la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc (Bailly, Bois-d'Arcy, Bougival, Buc, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Le Chesnay, La Celle-Saint-Cloud, Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Rocquencourt, Saint-Cyr-l'Ecole, Toussus le Noble et Versailles pour la totalité de leurs territoires, et Jouy-en-Josas pour la partie raccordée), la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (Elancourt, Guyancourt, Montigny-le-Bretonneux, Trappes, Voisins-le-Bretonneux, La Verrière, Villepreux, les Clayes-sous-Bois, Maurepas, Coignières et Plaisir). ***Les communes inscrites sur Paris Ouest La Défense adhérentes à Aquavesc représentent 10 % de la population du territoire.***

Le contrat de concession du service public de l'eau potable, conclu avec la société Suez, est effectif depuis le 1er janvier 2014 pour une durée de 12 ans (échéance au 31 décembre 2026).

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

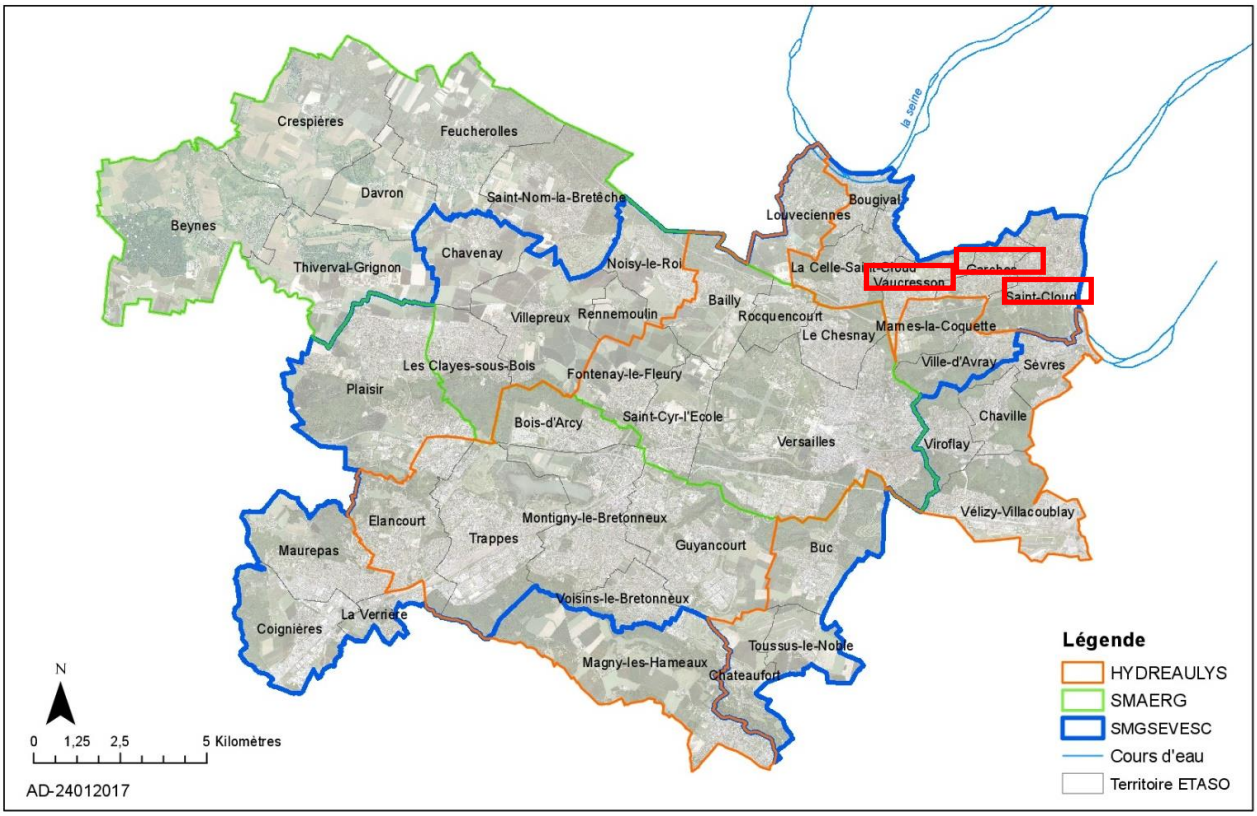

Figure 4 : Périmètre de compétence d'Aquavesc (extrait du site internet de l'ETASO)

1.3 Les principales missions du service eau potable

Les principales missions des concessionnaires du service d'eau potable sont :

- ✓ Prélever : en captant l'eau dans le milieu naturel, essentiellement en surface ;
- ✓ Traiter : en transformant l'eau brute en eau potable ;
- ✓ Transporter : en acheminant l'eau des usines aux réservoirs ;
- ✓ Réguler : en assurant la disponibilité permanente sur tout le territoire ;
- ✓ Distribuer : en alimentant les consommateurs 24 h/24 et 7 j/7 et assurer la relation usagers ;
- ✓ Surveiller : en contrôlant la qualité sanitaire de l'eau tout au long de son parcours.

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

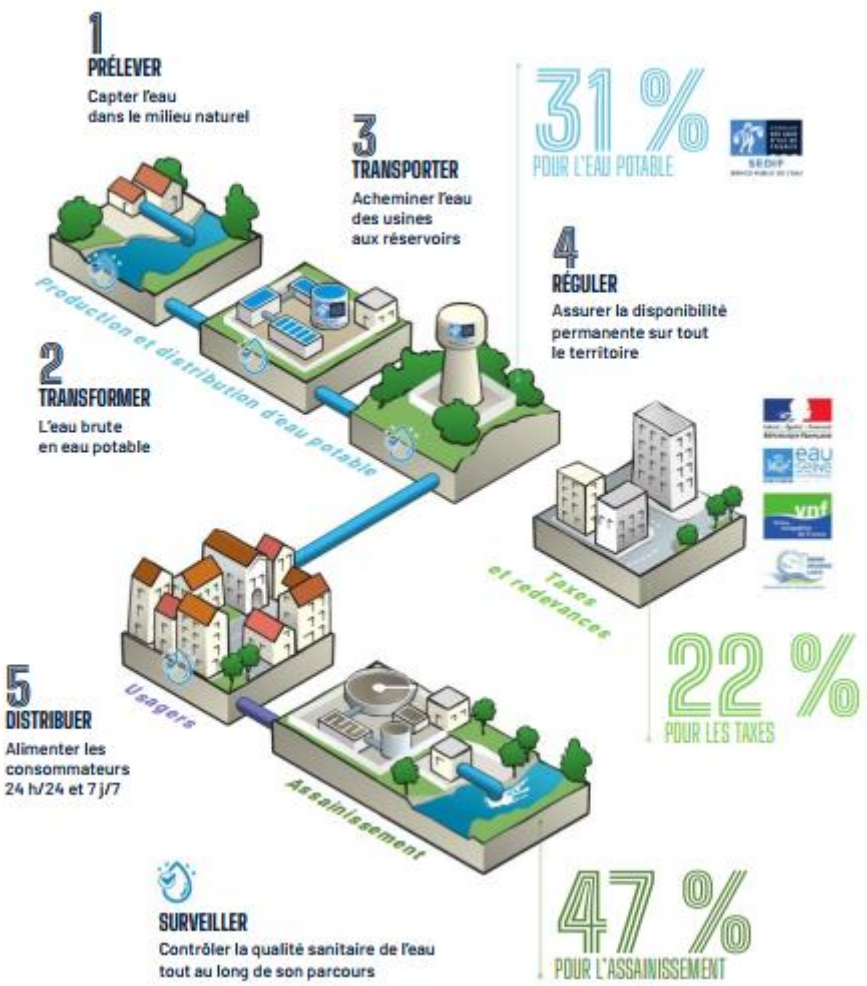

Figure 5 : Identification de quelques missions du service eau potable dans le petit cycle de l'eau

1.4 Estimation de la population desservie

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert 567 977 habitants au 31 décembre 2021 contre 564 943 au 31 décembre 2020, soit une légère augmentation de 0,53%, répartis de la façon suivante :

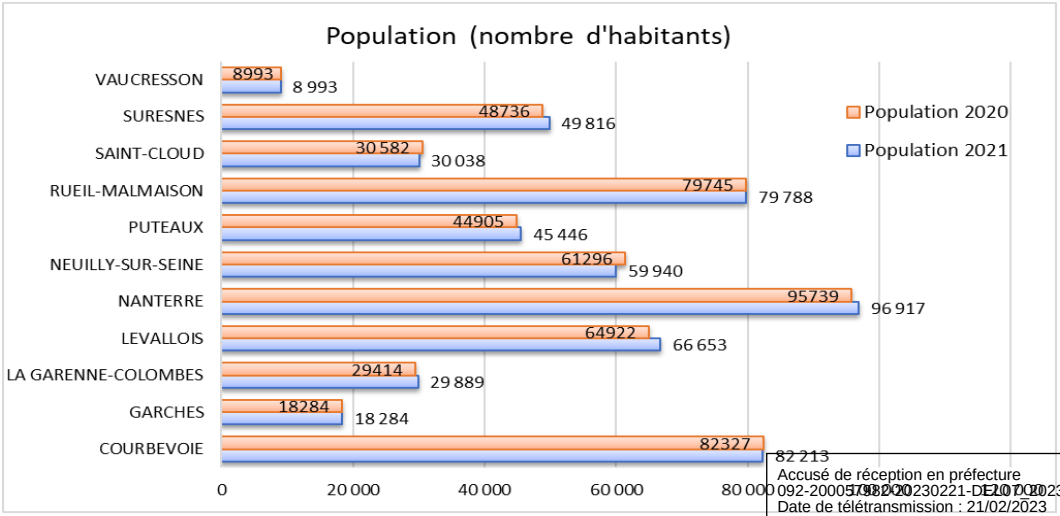

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DE210702023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

1.5 Conventions d'import et/ou d'export

Convention	Cocontractants	Caractéristiques	Date d'effet	Durée [an]
Import / Export	Sénéo / SEDIF	Achat d'eau décarbonatée	NC	NC
Import / Export	Sénéo / Suez	Achat d'eau décarbonatée + garanties	NC	NC

NC : Non communiqué

1.6 Nombre d'abonnés

Le service public d'eau potable collectif dessert 46 316 abonnés au 31 décembre 2021 (tandis que le nombre d'abonné au 31 décembre 2020 était de 46 254) répartis de la façon suivante :

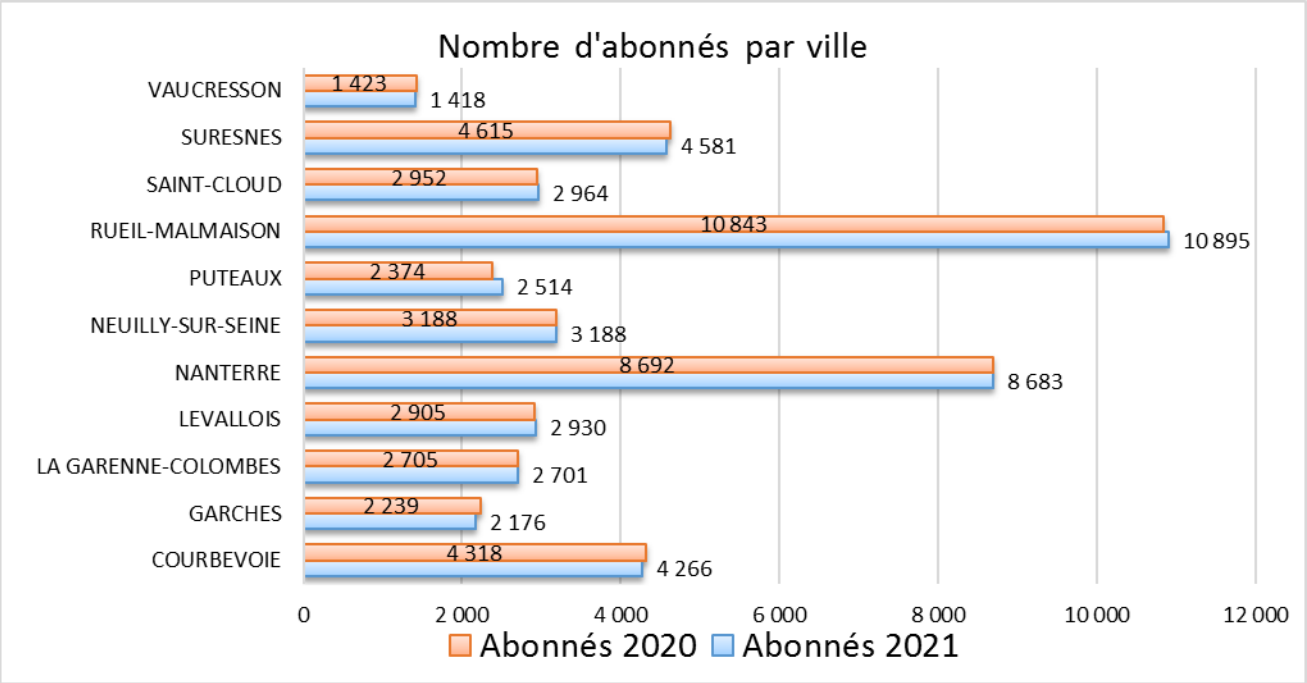

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du code de l'environnement.

La moyenne du nombre d'habitants par abonnement[2] est de 13 habitants/abonnement au 31 décembre 2021.

[2] Population desservie rapportée au nombre d'abonnés

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

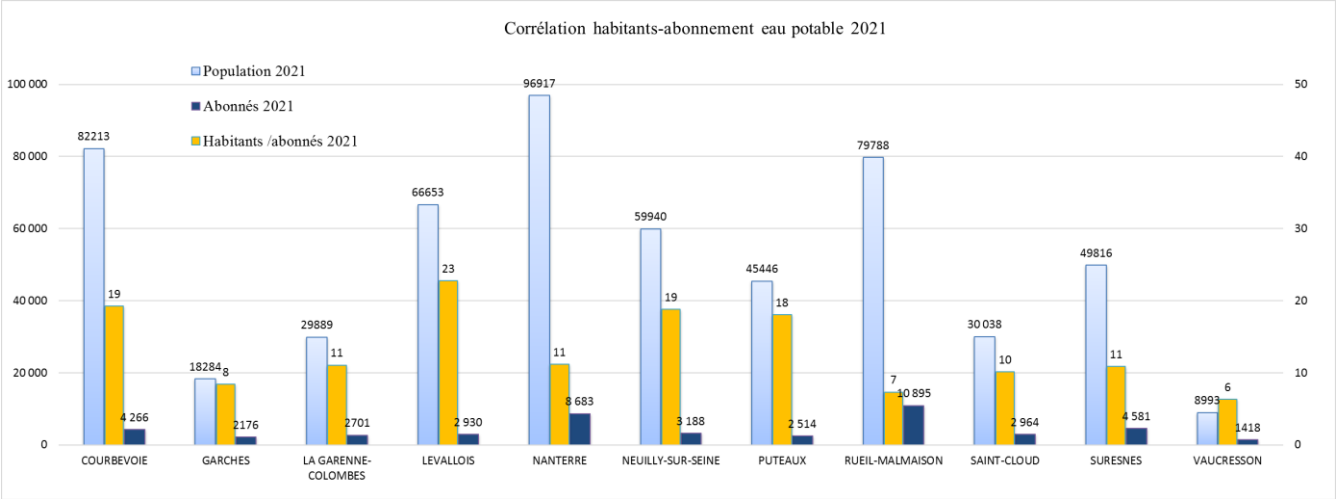

La population et le nombre d'abonnés restent quasi stables entre 2020 et 2021.

1.7 Linéaire de réseaux de desserte (hors branchement) et/ou transfert

A l'échelle de Paris Ouest La Défense, le réseau de distribution du service public d'eau potable collectif est constitué de :

	Sénéo	SEDIF	Aquavesc
Km de canalisation	546,5 km	172,7 km	144,4 km

Soit un linéaire de canalisations total de 863,6 km sur le territoire.

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

1.8 Volumes facturés

Les volumes facturés entre l'exercice 2020 et l'exercice 2021 passent respectivement de 34 069 132 m^3 à 33 395 237 m^3, soit une diminution de 1,98 % de la consommation des usagers.

Les volumes d'eau facturés par ville sont les suivants :

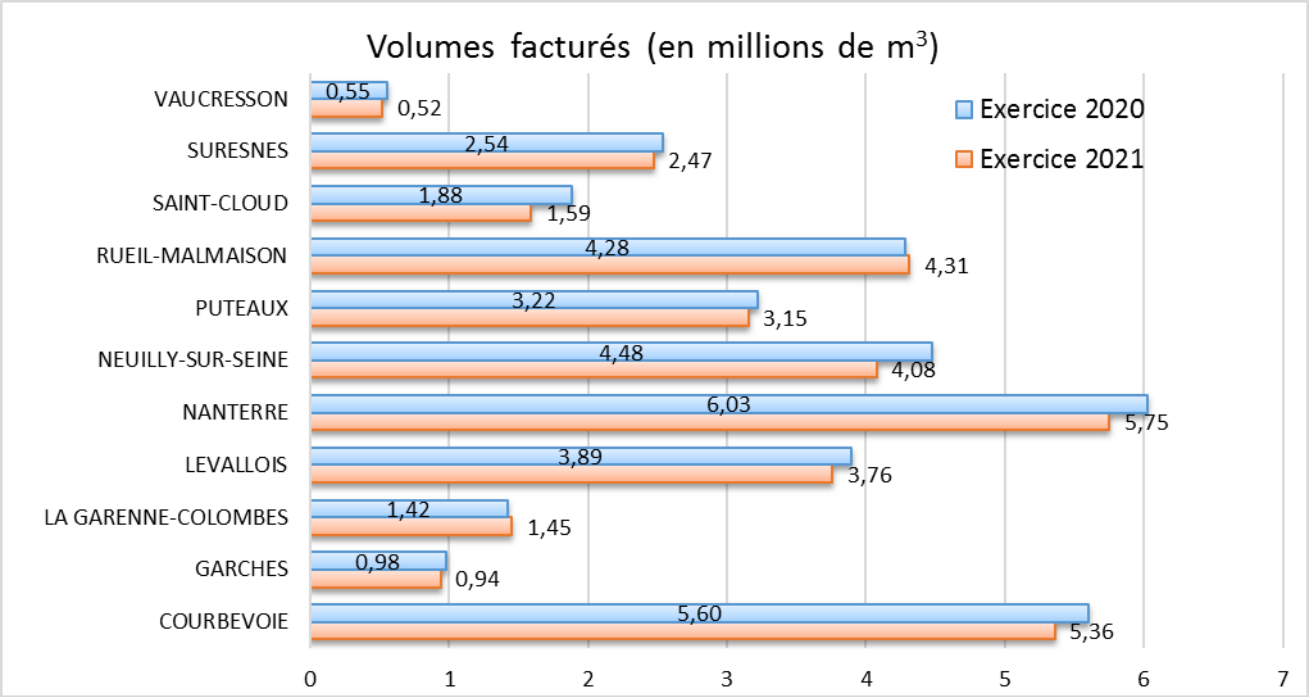

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

2. Tarification de l'eau et recettes du service

Toute facture d'eau comprend un montant calculé en fonction du volume réellement consommé par l'abonné et peut, en outre, comprendre un montant calculé indépendamment de ce volume en fonction des charges fixes du service et des caractéristiques du branchement, appelé « part fixe ».

Les tarifs applicables, par syndicat, au 1er janvier 2021 sont les suivants :

	2021			
	Indice	**Sénéo**	**SEDIF**	**Aquavesc**
Prix TTC du service au m^3	€/m^3	1.3421	1.1238	2.1956
Prix TTC du service pour 120 m^3	€/m^3	161.05	134.85	263.47
Abonnement	€/an	13.40	24.12	12.89

Pour plus d'informations concernant la tarification de SEDIF, se référer à l'annexe 4.

La TVA pour la production et distribution de l'eau potable s'élève à 5,5%.
Présentation d'une facture d'eau calculée au 1er janvier 2021, pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m^3/an). Les tarifs, par villes, sont présentés en annexe.

3. Indicateurs de performance

3.1 Qualité de l'eau (P.101.1)

Cette partie décrit les principes du contrôle de la qualité de l'eau ainsi que les résultats obtenus sur l'ensemble du processus de production et de distribution de l'eau potable.

3.1.1 Le contrôle de la qualité de l'eau

Une vigilance permanente

La réglementation française relative à la qualité des eaux destinées à la consommation est définie dans le code de la santé publique aux articles R.1321-1 et suivants.

L'eau fait partie des produits alimentaires les plus contrôlés. Pour livrer au consommateur une eau potable, le distributeur doit respecter des normes de qualité particulièrement rigoureuses sur 55 critères principaux répartis en quatre groupes :

- Les paramètres microbiologiques,
- Les paramètres chimiques,
- Les paramètres indicateurs, témoins du fonctionnement des installations de production et de distribution,
- Les indicateurs de radioactivité.

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Deux niveaux de qualité sont à respecter pour l'eau potable :

- Les limites de qualité, correspondent à la conformité réglementaire : pour différents paramètres bactériologiques (Entérocoques et Escherichia coli,) ou physico-chimiques (arsenic, nitrates, nickel, plomb, …), le code de la santé publique fixe une valeur maximale. Un dépassement peut impliquer des restrictions de consommation et doit conduire à des solutions de mise en conformité de l'eau distribuée.
- Les références de qualité, correspondent à des indicateurs établis à des fins de suivi des installations de production et de distribution et d'évaluation des risques pour la santé des personnes : il n'est pas obligatoire de respecter ces valeurs du code de la santé publique pour un certain nombre de paramètres bactériologiques (coliformes…) ou physico-chimiques (turbidité, cuivre, fer total, …). Toutefois un dépassement récurrent pouvant porter atteinte à la santé des personnes, doit conduire à proposer des solutions permettant d'éliminer le problème ainsi mis en évidence.

La qualité de l'eau potable est soumise à deux types de contrôles :

Un contrôle sanitaire officiel, qui relève de la compétence des pouvoirs publics par l'intermédiaire des agences régionales de santé (ARS). Il s'agit là du contrôle réglementaire. En France, il porte sur l'ensemble du système d'alimentation en eau : points de captage, stations de traitement, réservoirs et réseaux de distribution. Les échantillons d'eau prélevés aux différents points de contrôle sont analysés par des laboratoires agréés par le ministère de la santé. La nature et la fréquence de ces analyses sont fixées par le ministère de la santé.

Elles dépendent notamment de la taille des installations de production (nombre de m3 produits) ou de la collectivité desservie (nombre d'habitants). Plus celles-ci seront importantes, plus les contrôles sont fréquents.

Les résultats de ces analyses sont publics et font l'objet d'un affichage en mairie. Ils sont aussi consultables sur le site www.sante.gouv.fr (rubrique : /santé-et-environnement/eaux/eau-du-robinet/…)

A partir de ces informations sur la qualité de l'eau, l'ARS publie chaque année :

- Un rapport annuel par commune à l'attention des collectivités,
- Une fiche de synthèse par commune à l'attention des consommateurs (jointe à l'envoi d'une des factures).

Ces fiches de synthèse sont aussi consultables sur les sites :
- www.goutdeleau.com
- www.iledefrance.ars.sante.fr (rubrique : santé publique/eaux/eau du robinet)

Un protocole de suivi des analyses et de communication avec les agences régionales de santé et leurs laboratoires sous-traitants permet de garantir une réactivité immédiate 365 jours par an des équipes de la société des eaux de l'ouest parisien (SEOP), concessionnaire d'Aquavesc, en cas d'anomalie. Une surveillance permanente qui relève des exploitants des services de distribution.

Garantir le respect des normes implique de mettre en œuvre des actions qui vont au-delà du contrôle réglementaire. Ces actions permettent d'ajuster au fil de l'eau le traitement de l'eau pour garantir 24h/24 la conformité sanitaire. Ces actions sont basées essentiellement sur la prévention et nécessitent une connaissance approfondie des installations, de leur sensibilité, et de l'analyse des risques et des dangers.

Cette surveillance s'opère à trois niveaux :

- Un contrôle continu des paramètres sensibles sur les usines de production et sur les réseaux de distribution. Ce sont ainsi plus de 100 capteurs qui permettent de suivre en temps réel la qualité de l'eau ;

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

- Un contrôle permanent par l'intermédiaire de prélèvements analysés dans les laboratoires d'usines par des agents qualifiés ;

- Des prélèvements ponctuels analysés dans un laboratoire accrédité COFRAC utilisant des méthodes d'analyses normalisées.

L'analyse en continu : un contrôle 24h/24 des paramètres de la qualité de l'eau sur les eaux en sortie des usines d'eau potable. Conforme aux critères de qualité, l'eau est ensuite pompée vers les réservoirs avant d'être distribuée.

Le contrôle officiel et légal de la qualité de l'eau a été effectué en 2021 conformément au programme défini par l'agence régionale de santé (ARS). Il a été assuré par le laboratoire CARSO pour Aquavesc.

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\frac{\textbf{Nombre de prélèvements réalisés – nombre de prélèvements non-conformes x 100}}{\textbf{Nombre de prélèvements réalisés}}$$

Le bilan analytique total (contrôle sanitaire officiel de l'ARS et autosurveillance de l'exploitant) ainsi que les statistiques relatives à la conformité des prélèvements réalisés sur l'eau distribuée au cours de l'année 2021 figurent dans le tableau ci-après :

Analyse et qualité de l'eau distribuée – Année 2021									
	Nombre de prélèvements réalisés			**Nombre de prélèvements non-conformes**			**Taux de conformité (en %)**		
Type / Syndicat	Sénéo	SEDIF	Aquavesc	Sénéo	SEDIF	Aquavesc	Sénéo	SEDIF	Aquavesc
Paramètres microbiologiques	1590	174881	694	0	0	0	100	100	100
Paramètres physico-chimiques	1644		737	0		0	100	99,18	

Les fiches ARS sont disponibles au lien suivant : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-sinformer-sur-sa-qualite.

Tritium

Le tritium (^3H) est un des paramètres radiologiques introduits dans le contrôle de l'eau destinée à la consommation humaine par la directive européenne de 1998 (98/83/CE). C'est un isotope radioactif naturel de l'hydrogène, mais sa présence dans l'environnement est surtout attribuable aux activités humaines. C'est pourquoi, bien que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) fixe une activité maximale admissible de 10 000 becquerels/litre (Bq/L), les instances européennes ont souhaité porter cette limite à un niveau très inférieur (100 Bq/L), afin de limiter les rejets de tritium de l'industrie électronucléaire. **Depuis que le suivi est mis en œuvre, aucun dépassement n'a jamais été enregistré.** Pour information, cette valeur est strictement inférieure à 10 Bq/L pour l'année 2021, pour l'ensemble des syndicats.

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

3.2 Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P.108.3)

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

00%	*Aucune action de protection*
20%	*Etudes environnementales et hydrogéologiques en cours*
40%	*Avis de l'hydrogéologue rendu*
50%	*Dossier déposé en préfecture*
60%	*Arrêté préfectoral*
80%	*Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)*
100%	*Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application*

Formule = moyenne pondérée de l'indice d'avancement de la protection de chaque ressource par le volume produit par la ressource.

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

			2021		
		Indice	**Sénéo**	**SEDIF**	**Aquavesc**
P108.3	**Indice d'avancement de protection des ressources en eau**	%	100	91,7	100

3.3 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P.103.2B)

Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120, à la fois :
− le niveau de connaissance du réseau et des branchements,
− l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'eau potable.

Les informations visées sont relatives à l'existence et la mise à jour des plans des réseaux (partie A - 15 points), à l'existence et à la mise à jour de l'inventaire des réseaux (partie B - 30 points) et aux autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C - 75 points).

L'indice est obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

− Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
− Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

Partie A : plan des réseaux (15 points)
− 10 points : existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs généraux de mesures.

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

− 5 points : définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux).

Partie B : inventaire des réseaux (30 points)
− 10 points acquis si les deux conditions précédentes (partie A) sont remplies : existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage défini ainsi que de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.

La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.
− de 1 à 5 points supplémentaires : les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux. Un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total.
− de 0 à 15 points supplémentaires : l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié (50 %) du linéaire total des réseaux étant renseignée. Un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total.

Partie C : autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)
− 10 points supplémentaires : le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.
− 10 points supplémentaires : existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution.

− 10 points supplémentaires : le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements (seuls les services ayant la mission distribution sont concernés par cet item).
− 10 points supplémentaires : un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (seuls les services ayant la mission distribution sont concernés par cet item).
− 10 points supplémentaires : un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.
− 10 points supplémentaires : maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.
− 10 points supplémentaires : existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'une estimation portant sur au moins 3 ans).
− 5 points supplémentaires : existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.
− 10 points supplémentaires : un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (seuls les services ayant la mission distribution sont concernés par cet item).
− 10 points supplémentaires : un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.
− 10 points supplémentaires : maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.
− 10 points supplémentaires : existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).
− 5 points supplémentaires : existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux caractéristiques du ou des compteurs d'eau

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (seuls les services ayant la mission distribution sont concernés par cet item).

− 10 points supplémentaires : un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.

− 10 points supplémentaires : maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.

− 10 points supplémentaires : existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).

− 5 points supplémentaires : existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.

Les grands ouvrages (réservoirs, stations de traitement, pompages, ...) ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service d'eau potable est, selon les indications fournies par les syndicats :

			2021		
		Indice	**Sénéo**	**Sedif**	**Aquavesc**
P103.2B	**Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable**	Point	120	120	113

3.4 Rendement du réseau de distribution (P.104.3)

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution est :

			2021		
		Indice	**Sénéo**	**Sedif**	**Aquavesc**
P104.3	**Rendement du réseau de distribution**	%	92,03	90,44	93,17

3.5 Indice linéaire des volumes non comptés (P.105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

L'indice linéaire des volumes non comptés est :

			2021		
		Indice	**Sénéo**	**Sedif**	**Aquavesc**
P105.3	**Indice linéaire des volumes non comptés**	m^3/km/j	9,94	10,25	6,05

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

3.6 Indice linéaire de pertes en réseau (P.106.3)

L'indice linéaire de pertes en réseau représente par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service. Il s'exprime en m^3/km/jour et est calculé en divisant les pertes journalières d'eau potable en réseau par le linéaire de réseau de distribution. Ces volumes sont comptabilités sur une année entre deux relevés. Sa valeur et son évolution sont le reflet :

- de la politique volontariste de recherche et de réparation de fuites,
- de la politique de renouvellement du réseau,
- d'actions pour lutter contre les détournements d'eau.

Les pertes d'eau potable en réseau sont calculées sur la même période par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes consommés autorisés. Ces volumes sont comptabilités sur une année entre deux relevés. Ces pertes en réseau se décomposent en :

- pertes réelles : elles correspondent aux différentes fuites sur le réseau de distribution et sur les branchements contre lesquelles nous luttons au quotidien par une politique volontariste de recherche et réparation de fuite.
- pertes apparentes : elles sont difficilement évaluables mais correspondent principalement aux vols d'eau potentiels, aux différents petits défauts de comptage et aux sous estimations liées à l'évaluation des volumes consommés autorisés.

Le rendement de réseau est le ratio entre, d'une part, les volumes consommés autorisés augmentés des volumes d'eau potable exportés (cédés ou vendus à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion) et, d'autre part, les volumes d'eau potable produits augmentés des volumes d'eau potable importés (reçus ou achetés à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion). Cet indicateur permet de connaître la part des volumes d'eau potable introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution. Ce rendement est calculé sur une année entre deux relevés.

L'indice linéaire de pertes en réseau est :

			2021		
		Indice	**Sénéo**	**Sedif**	**Aquavesc**
P106.3	**Indice linéaire de pertes en réseau**	M3/km/j	8,17	8,63	5,39

3.7 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P.107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est :

			2021		
		Indice	**Sénéo**	**Sedif**	**Aquavesc**
P107.2	**Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable sur leur périmètre respectif**	%	0,80	1,11	0,81

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Indicateurs supplémentaires pour les collectivités disposant d'une CCSPL

Ces indicateurs sont exigés ***des seules collectivités disposant d'une commission consultative des services publics locaux (CCSPL)****, institution qui a vocation à faire participer les usagers à la vie de leurs services publics locaux.*

3.8 Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées (P.151.1)

Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance, exception faite des coupures chez un abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non-paiement des factures.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non-programmée est de :

			2021		
		Indice	**Sénéo**	**Sedif**	**Aquavesc**
P151.1	**Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées**	Nb/1000ab	1,51	4,03	2,21

3.9 Délai maximal d'ouverture des branchements (D.151.0)

Nota : sur les délais de réalisation de travaux de branchement ou de raccordement < à 15 jours ouvrés (après acceptation et autorisation du projet) :
Afin de satisfaire les clients, la programmation des interventions se fait toujours en concertation avec ces derniers.
Aussi, la date de réalisation des travaux dépasse très souvent l'engagement d'intervention rappelé ci-dessus.
Le taux de respect de ce délai est de :

			2021		
		Indice	**Sénéo**	**Sedif**	**Aquavesc**
D151	**Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés**	h	24	24	24
P152.1	**Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service**	%	98,7	99,94	99,75

3.10 Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P.153.2)

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

La durée d'extinction de la dette est :

			2021		
		Indice	**Sénéo**	**Sedif**	**Aquavesc**
P153.2	**Durée d'extinction de la dette de la collectivité**	an	0,3	1,8	17,8

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

3.11 Taux de réclamations écrites (P.155.1)

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toutes natures relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues : ☐ Non ☒ Oui

Le taux de réclamations est calculé selon la formule suivante :

$$\frac{\textbf{Nombre de réclamations laissant une trace écrite x 1000}}{\textbf{Nombre total d'abonnés du service}} = _____ ‰$$

Pour Aquavesc et Sénéo, l'ensemble des demandes clients est traitée dans un centre de relation clientèle commun aux deux entités, basé en France qui répond aux demandes exprimées par téléphone et internet puis traite en temps réel tout type de sujet : information sur la qualité de l'eau, sur la facture, abonnement lors de l'arrivée dans un logement, réclamation, urgence, mensualisation …
Un service spécifique de traitement de courrier permet de répondre à l'ensemble des demandes écrites.
Le nouveau système d'information de la société des eaux de l'ouest parisien pour le compte d'Aquavesc identifie les réclamations de façon plus restrictive que le décret de 2007. On observe donc une augmentation significative du nombre de réclamations.

			2021		
		Indice	**Sénéo**	**SEDIF**	**Aquavesc**
P155.1	**Taux de réclamations écrites**	nb/1000ab	4,91	1,22	18,76

3.12 Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P.154.0)

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).
Toute facture impayée au 31/12 de l'année n est comptabilisée, quel que soit le motif du non-paiement.

Le taux d'impayés sur les factures d'eau de l'exercice de l'année n-1 est :

			2021		
		Indice	**Sénéo**	**Sedif**	**Aquavesc**
P154.0	**Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente**	%	0,43	1,61	1,24

Ces taux d'impayés s'appliquent sur la totalité du périmètre de chacun des syndicats.

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

4. Financement des investissements

4.1 Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. Depuis le 25 décembre 2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/L. Afin de pouvoir respecter cette faible valeur, la suppression des branchements en plomb est en cours sur les parties publiques du réseau sur lesquels subsistent encore quelques branchements de ce type. Concernant les réseaux privés d'adduction d'eau potable, il reste encore un travail de fonds important à mener mais il est difficilement quantifiable.

Le Sedif a initié en 1999 des programmes successifs de remplacement des branchements en plomb, afin de répondre aux exigences réglementaires imposant une concentration du plomb au robinet du consommateur inférieur à 10 µg/l pour fin 2013.
En 2021, la nature des travaux réseaux réalisés sur le territoire du Sedif liée aux remplacements des branchements en plomb s'élève à 0,08 M€ HT (contre 0,37 M€ HT en 2020). Ces remplacements de branchements en plomb sont peu nombreux ces dernières années, la quasi-totalité ayant déjà été réalisée sur le territoire. Les remplacements résiduels concernent les communes hors POLD dont Saint-Maur-des-Fossés (94), qui a adhéré au Syndicat en 2017.

Du côté de Sénéo, le renouvellement en 2021 des branchements a porté sur :

- 15 branchements, dont 5 en état vétuste desservent des souffleurs ou des bouches de lavage et 10 en matériau plomb non alimentaire pour des alimentations domestiques ;
- 110 regards compteur.

La mise à jour de l'inventaire des branchements d'alimentation domestique en plomb connus sur le réseau de distribution du Syndicat, suite à enquêtes et aux renouvellements effectués, recense 86 branchements implantés dans 19 rues de 7 communes : Bois-Colombes, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, Nanterre, Rueil-Malmaison, Suresnes. SUEZ conduit un programme pluriannuel de suppression des branchements d'alimentation domestique en plomb. Le nombre total de branchements en matériau plomb (incluant les non domestiques) présents sur le réseau de distribution est de 2723 unités connus au 31/12/2021, alimentant principalement des accessoires du réseau et des bouches de lavage.

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

4.2 Travaux engagés au cours de l'exercice (en €)

Pour Sénéo, l'état valorisé des différents travaux neufs réalisés en 2021 (engagements du concessionnaire) est présenté ci-dessous :

Travaux Neufs - Année 2021		
Désignation	Opération	Dépenses comptabilisées dans l'exercice (€ H.T.)
Annexe 19 Travaux et investissements contractuels	Comptage - Mise en œuvre de la télérelève sur l'ensemble du périmètre délégué	(9 892)
	Pilotage - Mise en place de l'infrastructure de la salle de crise et déploiement de l'outil AQUA360	0
	Déploiement SI du centre de pilotage opérationnel	0
	Patrimoine - Déploiement d'un SIG 3D des réseaux en galerie (quartier de la Défense)	0
	Réseaux - Mise en œuvre de capteurs acoustiques AVERTIR	0
	Réseaux - Mise en œuvre de la sectorisation optimisée et de la modulation de pression sur 180 km de réseau	0
	Réseaux - Mise en œuvre du suivi en continu de la qualité de l'eau	(17 441)
	Usine Production - Mise en place d'un traitement d'adoucissement – Floculateur	0
	Usine Production - Mise en place d'un traitement d'adoucissement	(3 121)
	Usine Production - Mise en place d'un étage de traitement par UV	0
	Usine Production - Subvention sur mise en place d'un étage de traitement par UV	0
	Déploiement PREVOIR - Déploiement de la télérelève dans les 30 premiers mois du contrat	0
	Comptages de prélèvement	0
	Murs antibruit de l'atelier de traitement des boues	(8 921)
	Circuits de Visite	0
	Reconfiguration des voiries d'accès à l'usine	0
	Écrans extérieurs de communication	0
Total (€ H.T.)		**(39 375)**

Les travaux menés en 2021 par Sénéo sur le périmètre du territoire de Paris Ouest La Défense, concernent le renouvellement du réseau de distribution par le renouvellement de canalisation.

40 chantiers ont été réalisés par Sénéo et dont l'état valorisé est le suivant :

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Renouvellement du réseau de distribution - Canalisations ≤ 350 mm									
Commune	Adresse des travaux	Longueur posée			Matériau		Diamètre renouvelé (mm)	Valorisation au BPU (€ HT)	Méthode de travaux
		en STO (ml)	en TO (ml)	total (ml)	déposé	posé			
COURBEVOIE	RUE DE COLOMBES (Srbg)	167	19	186	Fonte ductile	PEHD	150	88 303	Chantier par éclatement
COURBEVOIE	BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU (entre Place de Belgique et rue Pasteur) (Valentin)	0	214	214	Acier	PEHD	150	189 971	Chantier en tranchée ouverte car acier non éclatable
COURBEVOIE	AVENUE MARCEAU (Srbg)	69	23	92	Fonte grise	PEHD	100	48 492	Chantier par éclatement excepté 23 ml en tranchée pour fosses et configuration du tracé de la conduite existante (chevalement horizontal)
COURBEVOIE	RUE ARMAND SILVESTRE (VOIE PRENANT) (Srbg)	50	31	81	Fonte grise	PEHD	60	36 519	Chantier par éclatement excepté 31 ml en tranchée pour les fosses et tracé de la conduite existante
COURBEVOIE	RUE ARMAND SILVESTRE (Srbg)	345	33	378	Fonte grise	PEHD	150	203 616	Chantier par éclatement
COURBEVOIE	RUE LOUIS ULBACH (Srbg)	73	19	92	Fonte grise	PEHD	150	58 002	Chantier par éclatement
COURBEVOIE	RUE ANATOLE France (Srbg)	89	21	110	Fonte grise	PEHD	100	51 812	Chantier par éclatement
COURBEVOIE	RUE DU CAYLA (Srbg)	96	5	101	Fonte grise	PEHD	100	49 006	Chantier par éclatement
COURBEVOIE	RUE FRANKLIN (Bir)	90	24	114	Fonte grise	PEHD	100	54 909	Chantier par éclatement
COURBEVOIE	RUE VILLEBOIS MAREUIL (Bir)	69	6	75	Fonte grise	PEHD	60 + 100	38 991	Chantier par éclatement
COURBEVOIE	RUE VOLTA (Bir)	87	12	99	Fonte grise	PEHD	100	49 573	Chantier par éclatement
PUTEAUX	CHEMIN DE LA COMPAGNIE DES EAUX (RUE ANDRE AIGNAN) (Bir)	0	55	55	Fonte grise	Fonte ductile	100	21 538	Demande du SEDIF de le réaliser en fonte ductile dans le cadre de la cession du réseau

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

					ductile				
LA GARENNE-COLOMBES	RUE MEDERIC (entre Général Leclerc et Martin Bernard) (Srbg)	133	50	183	Fonte grise	PEHD	100 + 150	132 044	Renouvellement du DN150 en éclatement sur 133 ml / 33 ml en tranchée pour les fosses, réseaux concessionnaires et configuration Renouvellement de DN100 en tranchée sur 17 ml pour raccordements réseaux associés
LA GARENNE-COLOMBES	RUE DE SOTTEVILLE (Srbg)	70	26	96	Fonte grise	PEHD	60	37 864	Chantier par éclatement
NANTERRE	ALLEE DES AJONCS (Blr)	0	130	130	Fonte ductile	PEHD	100	59 471	Chantier en tranchée car fonte ductile non éclatable
NANTERRE	RUE JEAN BAPTISTE LEBON (Srbg)	0	142	142	Fonte ductile	PEHD	100	77 254	Chantier en tranchée car fonte ductile non éclatable
NANTERRE	RUE DU CALVAIRE (Blr)	106	13	119	Fonte grise	PEHD	100	51 303	Chantier par éclatement
NANTERRE	RUE ELISEE RECLUS (Blr)	310	83	393	Fonte grise + ductile	PEHD	100	188 568	Chantier par éclatement excepté 83 ml en tranchée pour fosses, raccordements réseaux associés et tracé de l'existant
NANTERRE	RUE PASCAL (entre les rues Paul Bert et Gounod) (Blr)	174	32	206	Fonte grise	PEHD	100	84 200	Chantier par éclatement
RUEIL-MALMAISON	RUE GALLIENI (Blr)	0	243	243	Fonte grise	PEHD	100	156 962	Chantier en tranchée car dévoiement et renforcement de la conduite DN100 en DN225 en raison de l'aménagement du secteur de l'Arsenal
RUEIL-MALMAISON (92063)	ALLEE DES CHARMES (Srbg)	267	106	373	Fonte grise	PEHD	60	175 826	Chantier par éclatement excepté 106 ml en tranchée pour fosses, présence de coudes et modifier l'altimétrie d'un tronçon e qui était très profond (2 m) pour en faciliter l'exploitation future
RUEIL-MALMAISON	RESIDENCE DES TARATRES (Axéo)	0	258	258	Fonte ductile	PEHD	100	113 148	Chantier en tranchée car fonte ductile non éclatable
RUEIL-MALMAISON	AVENUE DU DIX HUIT JUIN 1940 (Blr)	0	138	138	Fonte grise	PEHD	150	87 624	Chantier en tranchée car dévoiement de la conduite nécessaire en raison de la présence d'arbres
RUEIL-MALMAISON	RUE HENRI DUNANT (Srbg)	198	9	207	Fonte grise	PEHD	150	78 661	Chantier par éclatement
RUEIL-MALMAISON	RUE MOLIERE (Blr)	81	20	101	Fonte grise	PEHD	100	51 082	Chantier par éclatement
RUEIL-MALMAISON	VOIE PRENANT 39 RUE CRAMAIL (Axéo)	92	8	100	Fonte grise	PEHD	60	34 929	Chantier par éclatement
RUEIL-MALMAISON	RUE PEREIRE (Blr)	0	245	245	Fonte grise	PEHD	100	122 600	Chantier en tranchée pour modifier l'altimétrie de la conduite qui était très profonde (> 2 m) pour en faciliter l'exploitation future
RUEIL-MALMAISON	RUE DU MARQUIS DE CORIOLIS (Blr)	575	263	838	Fonte grise	PEHD	100 + 250	508 666	Chantier par éclatement excepté 263 ml en tranchée pour fosses, tracé pas favorable sur le DN250 (virage Mygatt / Coriolis) et impossibilité d'éclater le DN100 du réseau surpressé
RUEIL-MALMAISON	RUE OTTIS MYGATT (Blr)					PEHD	250		
RUEIL-MALMAISON	RUE GAMBETTA (Srbg)	364	71	435	Fonte grise	PEHD	100	204 540	Chantier par éclatement
RUEIL-MALMAISON	RUE LOUIS COURIER (Blr)	181	111	292	Fonte grise	PEHD	100	134 763	Chantier par éclatement excepté 111 ml en tranchée pour fosses, configuration générale (traversée de

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

									carrefour avec reprise de raccordement de canalisations adjacentes). Extension du renouvellement en tranchée sur 82 ml sur tronçon en fonte ductile de 1970 constaté en mauvais état à l'ouverture de fouille
RUEIL-MALMAISON	RUE ESTIENNE D'ORVES (Bir)	0	62	62	Fonte grise	PEHD	100+150	46 574	Chantier en tranchée car traversée de carrefour sur linéaire limité avec impossibilité d'implantation des fosses avec maintien de la circulation
RUEIL-MALMAISON	SQUARE DU VERGER (Bir)	0	19	19	Fonte grise	PEHD	40	11 450	Chantier en tranchée ouverte car linéaire très limité et utilisation de la fouille réalisée pour rechercher la fuite
SURESNES	AVENUE DE LA CRIOLLA (Srbg)	0	134	134	Fonte ductile	PEHD	100	76 204	Chantier en tranchée ouverte car fonte ductile non éclatable
SURESNES	ALLEE BEAU SITE (Bir)	0	38	38	Fonte grise	PEHD	60	19 426	Chantier en tranchée car fonte grise non éclatable
SURESNES	ALLEE GEORGES BIZET (Bir)	4	79	83	Fonte grise	PEHD	60 + 100	44 152	Chantier en tranchée car tracé pas favorable et fonte grise non éclatable
SURESNES	ALLEE JEAN BAPTISTE LULLY (intégrée dans projet Bizet) (Srbg)	84	128	212	Fonte grise	PEHD	60 + 100	86 678	Chantier par éclatement
SURESNES	ALLEE CAMILLE SAINT SAENS (Srbg)	124	42	166	Fonte grise	PEHD	60 + 100	64 102	Chantier par éclatement
SURESNES	RUE CLAVELL (Bir)	90	77	167	Fonte grise	PEHD	150	103 848	Chantier par éclatement

Renouvellement du réseau de distribution - Canalisations > 350 mm

Commune	Adresse des travaux	Longueur posée			Matériau		Diamètre renouvelé (mm)	Valorisation au BPU (€ HT)	Méthode de travaux
		en STO (ml)	en TO (ml)	total (ml)	déposé	posé			
COURBEVOIE	BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU, RUE ARMAND SYLVESTRE (Valentin)	647	123	770	Fonte ductile	PEHD	500	**760 878**	Tranchée ouverte + tubage

Les travaux de renforcement, d'extension, de dévoiement et de renouvellement de réseaux réalisés par AQUAVESC et ses délégataires en 2021 s'élèvent à 12 771 ml de canalisation.

Sur le réseau de distribution du territoire de Paris Ouest La Défense, les travaux réalisés par Aquavesc au cours de l'année 2021 sont sur les communes de :

- Saint-Cloud : RUE EUGENIE (DN180, 21ml) ; AVENUE DE LONGCHAMP (DN100, 164ml) ; BOULEVARD SENARD (DN150, 535ml) ; BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE (DN300/200, 650ml).
- Garches : GRANDE RUE (DN200, 824ml).

Aquavesc a voté, le 20 juin 2017, l'installation sur son territoire d'un nouveau service de télérelève des compteurs d'eau potable qui permet d'être alerté en cas de fuite et de mieux préserver la ressource en eau : Aviz'eau.
Ce nouveau service permet :

- Plus de sécurité : être alerté par e-mail, SMS ou courrier en cas de fuite pour plus de sécurité ;
- Plus de tranquillité : l'abonné n'a plus besoin d'être présents pour la relève du compteur ;
- Plus de transparence : l'abonné est facturé en fonction des consommations réelles et non estimées ;
- Plus d'économies : possibilité de suivre sa consommation en ligne et de recevoir des alertes en cas de dérive.

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Concernant le Sedif en 2021, les travaux sur les canalisations de distribution restent le premier poste de dépenses du Syndicat (34,88M€) avec près de 50 km de canalisations vétustes renouvelés. Viennent ensuite les travaux sur les canalisations de transport (13,68 M€).
Des dépenses inférieures ont été consacrées à des opérations sur chaque usine de production ainsi qu'aux stations de pompage.

Les travaux de renouvellement du Sedif, cumulés à ceux réalisés par le délégataire, atteignent un total de plus de 67 km de canalisations remplacés, soit un taux de renouvellement d'environ 0,85% en 2021, et un taux annuel moyen de 1,15% du linéaire total du réseau sur ces 5 dernières années.

Ce taux de renouvellement traduit la volonté du Sedif d'atteindre les objectifs prioritaires définis dans le cadre du XVe plan afin de diminuer le nombre de fuites et de maîtriser l'âge moyen du réseau. Conformément aux orientations du Schéma directeur du SEDIF, cet âge moyen était de 44 ans en 2020.

Ainsi 807 km de réseau de distribution ont été renouvelés au cours de la période 2011-2021, en adéquation avec la réalisation des programmes pluriannuels de travaux et des plans d'investissement votés par les élus du SEDIF.

Les 8 principales opérations réalisées par le Sedif en 2021 sont les suivantes :

N° d'opération	Libellé	Montant HT 2021 en millions d'euros
2020240	Renouvellement des canalisations de distribution 2020-2023	21,84
2017240	Renouvellement des canalisations de distribution 2018-2020	13,04
2013000	Rénovation de l'unité de filtration de l'usine de Choisy-le-Roi	10,53
2013034	Rénovation de l'unité de filtration de l'usine de Méry-sur-Oise	5,56
2014141	Refonte du site de Palaiseau	4,31
2019281	Renouvellement de la canalisation en DN 500 avenue du Général de Gaulle à Neuilly-sur-Seine	2,95
2016350	Sectorisation du réseau du territoire du SEDIF	2,37
2015031	Rénovation de l'unité de décantation de la tranche 1 de l'usine de production de Méry-sur-Oise	2,34

4.3 Etat de la dette du service (en €)

L'état de la dette au 31 décembre de l'année 2021 fait apparaître les valeurs suivantes :

		2021		
	Indice	**Sénéo**	**Sedif**	**Aquavesc**
Dette restante due, rapportée à l'habitant	€/hab.	0,5	39,7	33,39

NC : non communiqué

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

5. Tableau récapitulatif des indicateurs « arrêté du 2 mai 2007 »

			2021		
		Indice	Sénéo	Sedif	Aquavesc
Indicateurs descriptifs des services					
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	hab.	615 563	4 054 548	500 598
	Total Territoire Paris Ouest la Défense		567 977		
	Nombre d'abonnement / syndicats	unité	59 423	544 602	72 976
	Total Territoire Paris Ouest la Défense		46 372		
	Linéaire de réseaux	km	993	7 904	1 458
	Total Territoire Paris Ouest la Défense		863,597		
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ [€/m³]	€/m3	1,3421	1,1238	2,1956
D151	Délai maximal d'ouverture des branchements	h	24	24	24
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	%	98,7	99,94	99,75
Indicateurs de performance					
P101.1	Taux conformité microbiologie	%	100	100	100
P102.1	Taux conformité paramètres physico-chimiques	%	100	99,18	
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	point	120	120	113
P104.3	Rendement du réseau de distribution	%	92,03	90,44	93,17
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	M3/km/j	9,94	10,25	6,05
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	M3/km/j	8,17	8,63	5,39
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable annuel	%	0,80	1,11	0,81
P108.3	Indice d'avancement de protection des ressources en eau	%	100	91,7	100
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Nb/1000ab	1,51	4,03	2,21
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	an	0,3	1,8	17,8
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	0,43	1,61	1,24
P155.1	Taux de réclamations écrites	nb/1000ab	4,91	1,22	18,76

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

6. Annexes

Annexe 1 : Qualité de l'eau distribuée en 2021

Annexe 1.1 : LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE EN 2021, SEDIF

					Germes fécaux	Chlore	Conduc-tivité	pH	Turbidité		Aluminium		Ammonium	
Dpt	Commune	Origine principale de l'eau	Population	Nombre de prélève-ments	Nb de dépasse-ments de seuil	Résiduel moyen (mg/l)	Valeur moyenne (µS/cm)	Valeur moyenne	Valeur moyenne (NTU)	Nombre de dépasse-ments de seuil	Valeur moyenne (µg/l)	Nombre de dépasse-ments de seuil	Valeur maxi-male (mg/l)	Nombre de dépasse-ments de seuil
92	Levallois-Perret	Usine de Neuilly-sur-Marne	66653	86	0	0,28	543	7,5	0,12	0	42	0	<0,05	0
92	Neuilly-sur-Seine	Usine de Neuilly-Sur-Seine	60584	106	0	0,19	429	7,4	0,18	0	24	0	<0,05	0
92	Puteaux	Usine de Choisy-le-Roi	45446	69	0	0,20	509	7,5	0,18	0	38	0	<0,05	0

	Seuils réglementaires	Résultats du contrôle sanitaire 2021	
		Analyse conduite sur l'eau produite par les usines de production d'eau superficielle et souterraine	Analyse conduite sur l'eau distribuée par le réseau
Paramètres bactériologiques			
Escherichia coli	0 / 100 ml	100%	100%
Entérocoques	0 / 100 ml	100%	100%
Pesticides			
Atrazine, glyphosate, AMPA, autres pesticides	≤ 0,10 µg/l	99,98% [3]	-
Pesticides totaux	≤ 0,50 µg/l	100%	-
Aluminium			
Aluminium	≤ 200 µg/l	100%	100%
Indicateurs radiologiques			
Activité alpha globale	≤ 0,1 Bq/l [1]	99,96% [4]	-
Activité bêta globale résiduelle	≤ 1 Bq/l	100%	-
Dose totale indicative	≤ 0,1 mSv/an [2]	100%	-
Tritium	≤ 100 Bq/l	100%	-

[1] Becquerel par litre — [2] Millisievert par an — [3] Le prélèvement du 10 décembre 2021 a montré la présence d'un pesticide dans l'eau produite par l'usine de Choisy-le-Roi à une concentration supérieure à la limite de qualité de 0,1 µg/L. Il s'agit du Métaldéhyde, utilisé pour lutter contre les limaces, mesuré à 0,2 µg/L. Ce dépassement ponctuel n'entraîne pas de limitation des usages de l'eau. — [4] L'activité radiologique de la nappe de l'Yprésien est d'origine naturelle. La recherche de l'ensemble des radionucléides montre que la Dose Totale Indicative (DTI) est respectée.

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Annexe 1.2 : LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE EN 2021, Sénéo

Qualité de l'eau de la ressource – Année 2021			
Analyses bactériologiques		Analyses physico-chimiques	
Nombre de prélèvements	28	Nombre de prélèvements	245
Nombre de prélèvements non-conformes	2	Nombre de prélèvements non-conformes	0
% conformité aux limites de qualité	**92.9 %**	**% conformité aux limites de qualité**	**100 %**

Qualité de l'eau produite – Année 2021			
Analyses bactériologiques		Analyses physico-chimiques	
Nombre de prélèvements	**319**	Nombre de prélèvements	**336**
Nombre de prélèvements non-conformes	0	Nombre de prélèvements non-conformes	0
% conformité aux limites de qualité	**100%**	**% conformité aux limites de qualité**	**100%**

Qualité de l'eau distribuée – Année 2021			
Analyses bactériologiques		Analyses physico-chimiques	
Nombre de prélèvements	1590	Nombre de prélèvements	1644
Nombre de prélèvements non-conformes	0	Nombre de prélèvements non-conformes	0
% conformité aux limites de qualité	**100%**	**% conformité aux limites de qualité**	**100%**

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Annexe 2 : Factures d'eau et d'assainissement par ville

Courbevoie

Facture d'un client ayant consommé 120 m3
Etablie sur la base des tarifs aux 1er janvier 2021 et 1er janvier 2022

	Tarifs au 1.1.2021	Valeur au 1.1.2021	Tarifs au 1.1.2022	Valeur au 1.1.2022	Variation
Distribution de l'eau (1)					
Abonnement	12,86	12,86	13,40	13,40	4,20%
Consommation	1,4629	175,55	1,3421	161,05	-8,26%
Consommation part SENEO T1	ø	ø	0,2000	24,00	ø
Collecte et traitement des eaux usées					
Part interdépartementale	1,1190	134,28	1,1470	137,64	2,50%
Part départementale	0,2200	26,40	0,2200	26,40	0,00%
Part SEVESC	0,3201	38,41	0,3363	40,36	5,08%
Part POLD	0,0931	11,17	0,0931	11,17	0,00%
Part Suez	0,0480	5,76	0,0510	6,12	6,25%
Organismes publics					
Agence de l'Eau Seine Normandie					
Preservation de la ressource	0,0620	7,44	0,0600	7,20	-3,23%
Lutte contre la pollution	0,3800	45,60	0,3800	45,60	0,00%
Modernisation des réseaux de collecte	0,1850	22,20	0,1850	22,20	0,00%
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE	0,0085	1,02	0,0084	1,01	-0,98%
TVA à 5,5%		13,34		13,87	
TVA à 10%		23,82		24,39	
Montant de la facture		517,85		534,41	3,20%

Le prix du mètre cube d'eau TTC , hors redevance d'abonnement, est de :	4,20 €	4,34 €	3,17%

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Garches

Facture en Euros d'un client ayant consommé 120 m3
Etablie sur la base des tarifs aux 1er janvier 2021 et 1er janvier 2022

	Tarifs au 1.1.2021	Valeur au 1.1.2021	Tarifs au 1.1.2022	Valeur au 1.1.2022	Variation
Distribution de l'eau (1)					
Abonnement	12,86	12,86	**13,40**	13,40	4,20%
Consommation	1,4629	175,55	**1,3421**	161,05	-8,26%
Consommation part SENEO T1	ø	ø	**0,2000**	24,00	ø
Collecte et traitement des eaux usées					
Part SEVESC	0,3201	38,41	**0,3363**	40,36	5,08%
Part départementale	0,2200	26,40	**0,2200**	26,40	0,00%
Part interdépartementale	1,1190	134,28	**1,1470**	137,64	2,50%
Part POLD (non soumise à TVA)	0,2477	29,72	**0,2477**	29,72	0,00%
Organismes publics					
Agence de l'Eau Seine Normandie					
Préservation de la ressource	0,0620	7,44	**0,0600**	7,20	-3,23%
Lutte contre la pollution	0,3800	45,60	**0,3800**	45,60	0,00%
Modernisation des réseaux de collecte	0,1850	22,20	**0,1850**	22,20	0,00%
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE	0,0085	1,02	**0,0084**	1,01	-0,98%
TVA à 5,5%		13,34		13,87	
TVA à 10%		22,13		22,66	
Montant de la facture		**528,95**		**545,11**	3,06%

Le prix du mètre cube d'eau TTC , hors redevance d'abonnement, est de :	**4,29 €**	**4,42 €**	**3,03%**

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

La Garenne-Colombes

Facture d'un client ayant consommé 120 m3
Etablie sur la base des tarifs aux 1er janvier 2021 et 1er janvier 2022

	Tarifs au 1.1.2021	Valeur au 1.1.2021	Tarifs au 1.1.2022	Valeur au 1.1.2022	Variation
Distribution de l'eau (1)					
Abonnement	12,86	12,86	13,40	13,40	4,20%
Consommation	1,4629	175,55	1,3421	161,05	-8,26%
Consommation part SENEO T1	ø	ø	0,2000	24,00	ø
Collecte et traitement des eaux usées					
Part interdépartementale	1,1190	134,28	1,1470	137,64	2,50%
Part départementale	0,2200	26,40	0,2200	26,40	0,00%
Part POLD	0,0850	10,20	0,0950	11,40	11,76%
Part SEVESC	0,3201	38,41	0,3363	40,36	5,08%
Part Suez	0,0723	8,68	0,0760	9,12	5,07%
Organismes publics					
Agence de l'Eau Seine Normandie					
Préservation de la ressource	0,0620	7,44	0,0600	7,20	-3,23%
Lutte contre la pollution	0,3800	45,60	0,3800	45,60	0,00%
Modernisation des réseaux de collecte	0,1850	22,20	0,1850	22,20	0,00%
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE	0,0085	1,02	0,0084	1,01	-0,98%
TVA à 5,5%		13,34		13,87	
TVA à 10%		24,02		24,71	
Montant de la facture		520,00		537,96	3,45%

Le prix du mètre cube d'eau TTC , hors redevance d'abonnement, est de :	4,22 €	4,37 €	3,44%

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Nanterre

Facture d'un client ayant consommé 120 m3
Etablie sur la base des tarifs aux 1er janvier 2021 et 1er janvier 2022

	Tarifs au 1.1.2021	Valeur au 1.1.2021	Tarifs au 1.1.2022	Valeur au 1.1.2022	Variation
Distribution de l'eau (1)					
Abonnement	12,86	12,86	**13,40**	13,40	4,20%
Consommation	1,4629	175,55	**1,3421**	161,05	-8,26%
Consommation part SENEO T1	ø	ø	**0,2000**	24,00	ø
Collecte et traitement des eaux usées					
Part interdépartementale	1,1190	134,28	**1,1470**	137,64	2,50%
Part départementale	0,2200	26,40	**0,2200**	26,40	0,00%
Part SEVESC	0,3201	38,41	**0,3363**	40,36	5,08%
Part POLD (non soumise à TVA)	0,2138	25,66	**0,2138**	25,66	0,00%
Organismes publics					
Agence de l'Eau Seine Normandie					
Préservation de la ressource ressource	0,0620	7,44	**0,0600**	7,20	-3,23%
Lutte contre la pollution	0,3800	45,60	**0,3800**	45,60	0,00%
Modernisation des réseaux de collecte	0,1850	22,20	**0,1850**	22,20	0,00%
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE	0,0085	1,02	**0,0084**	1,01	-0,98%
TVA à 5,5%		13,34		13,87	
TVA à 10%		22,13		22,66	
Montant de la facture		**524,89**		**541,05**	3,08%

Le prix du mètre cube d'eau TTC , hors redevance d'abonnement, est de :	**4,2609**	**4,3909**	**3,05%**

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Puteaux

Facture d'un client ayant consommé 120 m3
Etablie sur la base des tarifs aux 1er janvier 2021 et 1er janvier 2022

	Tarifs au 1.1.2021	Valeur au 1.1.2021	Tarifs au 1.1.2022	Valeur au 1.1.2022	Variation
Distribution de l'eau (1)					
Abonnement	12,86	12,86	13,40	13,40	4,20%
Consommation	1,4629	175,55	1,3421	161,05	-8,26%
Consommation part SENEO T1	ø	ø	0,2000	24,00	ø
Collecte et traitement des eaux usées					
Part interdépartementale	1,1190	134,28	1,1470	137,64	2,50%
Part départementale	0,2200	26,40	0,2200	26,40	0,00%
Part POLD	0,0905	10,86	0,0905	10,86	0,00%
Part SEVESC	0,3201	38,41	0,3363	40,36	5,08%
Part SUEZ	0,0480	5,76	0,0510	6,12	6,25%
Organismes publics					
Agence de l'Eau Seine Normandie					
Préservation de la ressource	0,0620	7,44	0,0600	7,20	-3,23%
Lutte contre la pollution	0,3800	45,60	0,3800	45,60	0,00%
Modernisation des réseaux de collecte	0,1850	22,20	0,1850	22,20	0,00%
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE	0,0085	1,02	0,0084	1,01	-0,98%
TVA à 5,5%		13,34		13,87	
TVA à 10%		23,79		24,36	
Montant de la facture		517,51		534,07	3,20%

Le prix du mètre cube d'eau TTC , hors redevance d'abonnement, est de :	4,20 €	4,33 €	3,17%

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Rueil-Malmaison

Facture en Euros d'un client ayant consommé 120 m3
Etablie sur la base des tarifs aux 1er janvier 2021 et 1er janvier 2022

	Tarifs au 1.1.2021	Valeur au 1.1.2021	Tarifs au 1.1.2022	Valeur au 1.1.2022	Variation
Distribution de l'eau (1)					
Abonnement	12,86	12,86	13,40	13,40	4,20%
Consommation	1,4629	175,55	1,3421	161,05	-8,26%
Consommation part SENEO T1	ø	ø	0,2000	24,00	ø
Collecte et traitement des eaux usées					
Part interdépartementale	1,1190	134,28	1,1470	137,64	2,50%
Part départementale	0,2200	26,40	0,2200	26,40	0,00%
Part SEVESC	0,3201	38,41	0,3363	40,36	5,08%
Part Veolia	0,0767	9,20	0,0794	9,53	3,59%
Part POLD	0,1750	21,00	0,1750	21,00	0,00%
Organismes publics					
Agence de l'Eau Seine Normandie					
Préservation de la ressource	0,0620	7,44	0,0600	7,20	-3,23%
Lutte contre la pollution	0,3800	45,60	0,3800	45,60	0,00%
Modernisation des réseaux de collecte	0,1850	22,20	0,1850	22,20	0,00%
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE	0,0085	1,02	0,0084	1,01	-0,98%
TVA à 5,5%		13,34		13,87	
TVA à 10%		25,15		25,71	
Montant de la facture		532,45		548,97	3,10%

Le prix du mètre cube d'eau TTC , hors redevance d'abonnement, est de :	4,32 €	4,46 €	3,08%

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Saint-Cloud

Facture en Euros d'un client ayant consommé 120 m3
Etablie sur la base des tarifs aux 1er janvier 2021 et 1er janvier 2022

	Tarifs au 1.1.2021	Valeur au 1.1.2021	Tarifs au 1.1.2022	Valeur au 1.1.2022	Variation
Distribution de l'eau (1)					
Abonnement	12,86	12,86	13,40	13,40	4,20%
Consommation	1,4629	175,55	1,3421	161,05	-8,26%
Consommation part SENEO T1	ø	ø	0,2000	24,00	ø
Collecte et traitement des eaux usées					
Part interdépartementale	1,1190	134,28	1,1470	137,64	2,50%
Part POLD (non soumise à TVA)	0,1812	21,74	0,1900	22,80	4,88%
Part SEVESC	0,0853	10,24	0,0904	10,85	5,96%
Organismes publics					
Agence de l'Eau Seine Normandie					
Préservation de la ressource	0,0620	7,44	0,0600	7,20	-3,23%
Lutte contre la pollution	0,3800	45,60	0,3800	45,60	0,00%
Modernisation des réseaux de collecte	0,1850	22,20	0,1850	22,20	0,00%
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE	0,0085	1,02	0,0084	1,01	-0,98%
TVA à 5,5%		13,34		13,87	
TVA à 10%		16,67		17,07	
Montant de la facture		460,94		476,69	3,42%

Le prix du mètre cube d'eau TTC , hors redevance d'abonnement, est de :	3,73 €	3,85 €	3,40%

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Suresnes

Facture d'un client ayant consommé 120 m3
Etablie sur la base des tarifs aux 1er janvier 2021 et 1er janvier 2022

	Tarifs au 1.1.2021	Valeur au 1.1.2021	Tarifs au 1.1.2022	Valeur au 1.1.2022	Variation
Distribution de l'eau (1)					
Abonnement	12,86	12,86	13,40	13,40	4,20%
Consommation	1,4629	175,55	1,3421	161,05	-8,26%
Consommation part SENEO T1	ø	ø	0,2000	24,00	ø
Collecte et traitement des eaux usées					
Part interdépartementale	1,1190	134,28	1,1470	137,64	2,50%
Part départementale	0,2200	26,40	0,2200	26,40	0,00%
Part SEVESC	0,3201	38,41	0,3363	40,36	5,08%
Part Veolia	0,0767	9,20	0,0794	9,53	3,59%
Part POLD	0,1940	23,28	0,1940	23,28	0,00%
Organismes publics					
Agence de l'Eau Seine Normandie					
Préservation de la ressource	0,0620	7,44	0,0600	7,20	-3,23%
La lutte contre la pollution	0,3800	45,60	0,3800	45,60	0,00%
Modernisation des réseaux de collecte	0,1850	22,20	0,1850	22,20	0,00%
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE	0,0085	1,02	0,0084	1,01	-0,98%
TVA à 5,5%		13,34		13,87	
TVA à 10%		25,38		25,94	
Montant de la facture		534,96		551,48	3,09%

Le prix du mètre cube d'eau TTC , hors redevance d'abonnement, est de :	4,34 €	4,48 €	3,06%

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

VAUCRESSON

Département des HAUTS DE SEINE

FACTURES TYPE 120 m³ aux 1ER Janvier 2022 et 1ER Janvier 2021

Libellé	Volume en m3	2022 Prix Unitaire HT au 1er janvier 2022	2022 Montant HT	2021 Prix Unitaire HT au 1er janvier 2021	2021 Montant HT	Variation 2022/2021
Distribution de l'eau						
Prime fixe			13,81		12,85	7,47%
Consommation	120	0,9694	116,33	0,9019	108,23	7,48%
Prélèvement pour nouveaux investissements	120	0,2700	32,40	0,2700	32,40	0,00%
Agence de l'eau : Redevance prélèvement	120	0,0700	8,40	0,0680	8,16	2,94%
Collecte et traitement des eaux usées						
Redevance POLD	120	0,2570	30,84	0,2570	30,84	0,00%
Part SEVESC pour gestion départementale CD92 (954)	120	0,3363	40,36	0,3201	38,41	5,06%
Redevance part départementale	120	0,2200	26,40	0,2200	26,40	0,00%
Part VEOLIA	120	0,0794	9,53	0,0767	9,20	3,52%
Redevance interdépartementale S I A A P	120	1,1470	137,64	1,1190	134,28	2,50%
Organismes publics						
Agence de l'eau : Redevance pollution	120	0,3800	45,60	0,3800	45,60	0,00%
Agence de l'eau : Redevance modernisation de collecte	120	0,1850	22,20	0,1850	22,20	0,00%
Taxe sur les Voies Navigables de France	120	0,0110	1,32	0,0110	1,32	0,00%
MONTANT TOTAL TTC			**523,50 €**		**507,50 €**	**3,15%**
Montant assujetti à la TVA à 5,5 %			217,86 €		208,56 €	
Montant assujetti à la TVA à 10 %			266,96 €		261,34 €	
Montant non assujetti						
Montant de la TVA à 5,5 %			11,98 €		11,47 €	
Montant de la TVA à 10 %			26,70 €		26,13 €	
TVA acquittée sur les débits						

N° TVA Intracommunautaire FR 96.318.634.649

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Annexe 3 : Fiche Agence Régional de santé, Fiche de la qualité de l'eau distribuée en 2021, par ville

(Fiche disponible : sur le site web de l'ARS Ile-de-France, https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-sinformer-sur-sa-qualite)

Edité le :02/05/2022
UDI: SENEO SUD - n° : 092003070 -
Collectivité : SENEO

Qualité de l'eau distribuée à COURBEVOIE

en totalité

	Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2021	**L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bacté--riologiques et physicochimiques analysés ; elle peut être consommée sans risque pour la santé compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.**	A

A : Eau de Bonne qualité
B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées
C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consomma--tion
D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consom--mation

Historique de l'indicateur global de qualité : 2018=A ; 2019=A ; 2020=A

L'indicateur global de qualité prend en compte les 31 paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité de l'eau. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable.

Paramètres principaux	Indicateur de qualité	Détails des résultats d'analyses pour l'année 2021
BACTERIOLOGIE		
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.	A	Nombre de contrôles : 791 Tous les contrôles sont conformes.
NITRATES		
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	A	Nombre de contrôles :222 Moyenne : 22,2mg/L Maximum : 33 mg/L
FLUOR		
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : 1,5 mg/l *Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.*	A	Nombre de contrôles : 33 Moyenne : 0,13 mg/L Maximum : 0,24 mg/L
PESTICIDES		
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber. Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance et 0,5 µg/l toutes substances confondues.	A	Nombre de contrôles :33 Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,05 µg/L Molécule à l'origine de maximum : déséthyl deisopropyl atrazine
DURETE		
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.	*Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité*	Nombre de contrôles : 205 Moyenne : 17,2°f Maximum : 21,8°f **Eau peu calcaire**

Origine de l'eau

Mélange d'eaux d'origine souterraine et de rivière. L'unité de distribution est alimentée par 3 usine(s) de traitement : l'usine du Mont Valérien (92), l'usine de Croissy-sur-Seine (78) et de d'Aubergenville (78).

Gestion

Le maître d'ouvrage : SENEO a délégué tout ou partie de la gestion à SUEZ ENVIRONNEMENT

Contrôles sanitaires réglementaires

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2020 :
- 817 prélèvements physicochimiques,
- 791 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.

Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

CONSEILS

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
ou sur : http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Le-controle-sanitaire-de-l-eau.104693.0.html
Voir aussi : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-sinformer-sur-sa-qualite

ARS Île-de-France Délégation Départementale des Hauts-de-Seine -CityLife- 28 allée de l'Aquitaine CS 20263 - 91016 NANTERRE Cedex - Standard : 01 40 97 96 22 - https://www.iledefrance.ars.sante.fr/

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Edité le : 28/04/2022
UDI: AQUAVESC - n°:092000022 -
Collectivité : AQUAVESC

Qualité de l'eau distribuée à GARCHES

en totalité

	Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2021	**L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bacté--riologiques et physicochimiques analysés ; elle peut être consommée sans risque pour la santé compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.**	**A**

A : Eau de Bonne qualité
B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées
C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consomma--tion
D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consom--mation

Historique de l'indicateur global de qualité : 2018=A ; 2019=A ; 2020=A

L'indicateur global de qualité prend en compte les 31 paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité de l'eau. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable.

Paramètres principaux	Indicateur de qualité	Détails des résultats d'analyses pour l'année 2021
BACTERIOLOGIE		
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.	A	Nombre de contrôles : 186 Tous les contrôles sont conformes.
NITRATES		
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	A	Nombre de contrôles :81 Moyenne : 14,4 mg/L Maximum : 18 mg/L
FLUOR		
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : 1,5 mg/l *Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.*	A	Nombre de contrôles : 12 Moyenne : 0,16 mg/L Maximum : 0,22 mg/L
PESTICIDES		
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber. Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance et 0,5 µg/l toutes substances confondues.	A	Nombre de contrôles : 12 Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,02 µg/L Molécule à l'origine de maximum : Métaldéhyde
DURETE		
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.	*Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité*	Nombre de contrôles : 72 Moyenne : 19 °f Maximum : 25,0°f **Eau moyennement calcaire**

Origine de l'eau

Eau d'orgine souterraine.L'unité de distribution est alimentée par 1 usine (s) de traitement: l'usine de Louveciennes (78)

Gestion

Le maître d'ouvrage : AQUAVESC a délégué tout ou partie de la gestion à SEOP

Contrôles sanitaires réglementaires

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2021 :
- 195 prélèvements physicochimiques,
- 186 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.

Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

CONSEILS

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
ou sur : http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Le-controle-sanitaire-de-l-eau.104693.0.html
Voir aussi : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-s'informer-sur-sa-qualite

ARS Île-de-France Délégation Départementale des Hauts-de-Seine- CityLife - 28 allée de l'Aquitaine CS 20263 - 91016 NANTERRE Cedex - Standard : 01 40 97 98 22 - www.ars.iledefrance.sante.fr

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Edité le :02/05/2022
UDI: SENEO SUD - n° : 092003070 -
Collectivité : SENEO

Qualité de l'eau distribuée à LA GARENNES-COLOMBES *en totalité*

	Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2021	**L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bacté--riologiques et physicochimiques analysés ; elle peut être consommée sans risque pour la santé compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.**	**A**

A : Eau de Bonne qualité
B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées
C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consomma--tion
D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consom--mation

Historique de l'indicateur global de qualité : 2018=A ; 2019=A ; 2020=A

L'indicateur global de qualité prend en compte les 31 paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité de l'eau. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable.

Paramètres principaux	Indicateur de qualité	Détails des résultats d'analyses pour l'année 2021
BACTERIOLOGIE		
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.	A	Nombre de contrôles : 791 Tous les contrôles sont conformes.
NITRATES		
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	A	Nombre de contrôles :222 Moyenne : 22,2mg/L Maximum : 33 mg/L
FLUOR		
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : 1,5 mg/l *Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.*	A	Nombre de contrôles : 33 Moyenne : 0,13 mg/L Maximum : 0,24 mg/L
PESTICIDES		
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber. Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance et 0,5 µg/l toutes substances confondues.	A	Nombre de contrôles :33 Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,05 µg/L Molécule à l'origine de maximum : déséthyl deisopropyl atrazine
DURETE		
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.	*Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité*	Nombre de contrôles : 205 Moyenne : 17,2°f Maximum : 21,8°f **Eau peu calcaire**

Origine de l'eau

Mélange d'eaux d'origine souterraine et de rivière. L'unité de distribution est alimentée par 3 usine(s) de traitement : l'usine du Mont Valérien (92), l'usine de Croissy-sur-Seine (78) et de d'Aubergenville (78).

Gestion

Le maître d'ouvrage : SENEO a délégué tout ou partie de la gestion à SUEZ ENVIRONNEMENT

Contrôles sanitaires réglementaires

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2020 :
- 817 prélèvements physicochimiques,
- 791 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.

Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

CONSEILS

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
ou sur : http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Le-controle-sanitaire-de-l-eau.104693.0.html
Voir aussi : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-s'informer-sur-sa-qualite

ARS Ile-de-France Délégation Départementale des Hauts-de-Seine -CityLife- 26 allée de l'Aquitaine CS 20263 - 91016 NANTERRE Cedex - Standard : 01 40 97 96 22 -
https://www.iledefrance.ars.sante.fr/

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Edité le : 31/05/2021
UDI: SEDIF EST - n° : 092000283 -
Collectivité : SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE

Qualité de l'eau distribuée à LEVALLOIS-PERRET

en totalité

	Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2021	**L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bacté--riologiques et physicochimiques analysés ; elle peut être consommée sans risque pour la santé compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.**	**A**

A : Eau de Bonne qualité
B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées
C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consomma--tion
D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consom--mation

Historique de l'indicateur global de qualité : 2020=A

L'indicateur global de qualité prend en compte les 31 paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité de l'eau. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable.

Paramètres principaux	Indicateur de qualité	Détails des résultats d'analyses pour l'année 2020
BACTERIOLOGIE		
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.	A	Nombre de contrôles : 304 Tous les contrôles sont conformes.
NITRATES		
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	A	Nombre de contrôles :149 Moyenne : 19,5 mg/L Maximum : 32 mg/L
FLUOR		
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : 1,5 mg/l *Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.*	A	Nombre de contrôles : 23 Moyenne : 0,16 mg/L Maximum : 0,21 mg/L
PESTICIDES		
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber. Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance et 0,5 µg/l toutes substances confondues.	A	Nombre de contrôles : 23 Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,092 µg/L Molécule à l'origine de maximum : Métaldéhyde
DURETE		
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.	*Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité*	Nombre de contrôles : 143 Moyenne : 26,0 °f Maximum : 35,4 °f **Eau moyennement calcaire**

Origine de l'eau

Eau de rivière.L'unité de distribution est alimentée par 1 usine(s) de traitement

USINE DE NEUILLY/NOISY(93)

Gestion

Le maître d'ouvrage : SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE a délégué tout ou une partie de la gestion à VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC

Contrôles sanitaires réglementaires

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2021 :
- 309 prélèvements physicochimiques,
- 304 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.

Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

CONSEILS

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
ou sur : http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Le-controle-sanitaire-de-l-eau.104693.0.html
Voir aussi : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-s'informer-sur-sa-qualite

ARS Ile-de-France Délégation Départementale des Hauts-de-Seine - CityLife - 28 allée de l'Aquitaine CS 20263- 92016 Nanterre Cedex - Standard : 01 40 97 97 97 -
https://www.iledefrance.ars.sante.fr/

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Edité le :02/05/2022
UDI: SENEO SUD - n° : 092003070 -
Collectivité : SENEO

Qualité de l'eau distribuée à NANTERRE

en totalité

	Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2021	**L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bacté--riologiques et physicochimiques analysés ; elle peut être consommée sans risque pour la santé compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.**	**A**

A : Eau de Bonne qualité
B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées
C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consomma--tion
D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consom--mation

Historique de l'indicateur global de qualité : 2018=A ; 2019=A ; 2020=A

L'indicateur global de qualité prend en compte les 31 paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité de l'eau. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable.

Paramètres principaux	Indicateur de qualité	Détails des résultats d'analyses pour l'année 2021
BACTERIOLOGIE		
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.	A	Nombre de contrôles : 791 Tous les contrôles sont conformes.
NITRATES		
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	A	Nombre de contrôles :222 Moyenne : 22,2mg/L Maximum : 33 mg/L
FLUOR		
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : 1,5 mg/l *Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.*	A	Nombre de contrôles : 33 Moyenne : 0,13 mg/L Maximum : 0,24 mg/L
PESTICIDES		
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber. Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance et 0,5 µg/l toutes substances confondues.	A	Nombre de contrôles :33 Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,05 µg/L Molécule à l'origine de maximum : déséthyl deisopropyl atrazine
DURETE		
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.	*Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité*	Nombre de contrôles : 205 Moyenne : 17,2°f Maximum : 21,8°f **Eau peu calcaire**

Origine de l'eau

Mélange d'eaux d'origine souterraine et de rivière. L'unité de distribution est alimentée par 3 usine(s) de traitement : l'usine du Mont Valérien (92), l'usine de Croissy-sur-Seine (78) et de d'Aubergenville (78).

Gestion

Le maître d'ouvrage : SENEO a délégué tout ou partie de la gestion à SUEZ ENVIRONNEMENT

Contrôles sanitaires réglementaires

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2020 :
- 817 prélèvements physicochimiques,
- 791 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.

Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

CONSEILS

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
ou sur : http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Le-controle-sanitaire-de-l-eau.104693.0.html
Voir aussi : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-s'informer-sur-sa-qualite

ARS Île-de-France Délégation Départementale des Hauts-de-Seine -CityLife- 28 allée de l'Aquitaine CS 20263 - 91016 NANTERRE Cedex - Standard : 01 40 97 96 22 -
https://www.iledefrance.ars.sante.fr/

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Edité le : 02/05/2022
UDI: SEDIF NORD - n° : 092000049 -
Collectivité : SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE

Qualité de l'eau distribuée à NEUILLY-SUR-SEINE

en totalité

	Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2021	**L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bacté--riologiques et physicochimiques analysés ; elle peut être consommée sans risque pour la santé compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.**	**A**

A : Eau de Bonne qualité
B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées
C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consomma--tion
D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consom--mation

Historique de l'indicateur global de qualité : 2020=A

L'indicateur global de qualité prend en compte les 31 paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité de l'eau. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable.

Paramètres principaux	Indicateur de qualité	Détails des résultats d'analyses pour l'année 2021
BACTERIOLOGIE		
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.	A	Nombre de contrôles :114 Tous les contrôles sont conformes.
NITRATES		
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	A	Nombre de contrôles : 16 Moyenne : 13,4 mg/L Maximum : 34 mg/L
FLUOR		
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : 1,5 mg/l *Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.*	A	Nombre de contrôles : 5 Moyenne : 0,20 mg/L Maximum : 0,33 mg/L
PESTICIDES		
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber. Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance et 0,5 µg/l toutes substances confondues.	A	Nombre de contrôles : 5 Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,02 µg/L Molécule à l'origine de maximum : Métaldehyde
DURETE		
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.	*Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité*	Nombre de contrôles : 13 Moyenne : 16,6°f Maximum : 23°f **Eau peu calcaire**

Origine de l'eau

Mélange d'eaux d'origines souterraine et de rivière. L'unité de distribution est alimentée par
1 usine(s) de traitement

USINE NEUILLY SUR SEINE

qui traite l'eau provenant de 2 captage(s).

Gestion

Le maître d'ouvrage : SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE a délégué tout ou partie de la gestion à VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC

Contrôles sanitaires réglementaires

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2021 :
- 122 prélèvements physicochimiques,
- 114 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.

Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

CONSEILS

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr ou sur : http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Le-controle-sanitaire-de-l-eau.104693.0.html
Voir aussi : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-sinformer-sur-sa-qualite

ARS Ile-de-France Délégation Départementale des Hauts-de-Seine - CityLife- 28 allée de l'Aquitaine CS 20263- 92016 Nanterre Cedex - Standard : 01 40 97 97 97 -
https://www.iledefrance.ars.sante.fr/

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Qualité de l'eau distribuée à PUTEAUX

en totalité

Edité le 16/06/2022
UDI: SEDIF SUD - n° : 092000064 -
Collectivité : SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE

	Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2021	**L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques à l'exception des pesticides, ponctuellement non conforme, sans toutefois nécessiter de recommandations d'usage.**	**B**

A : Eau de Bonne qualité
B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées
C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consomma--tion
D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consom--mation

Historique de l'indicateur global de qualité : 2020=A

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Paramètres principaux	Indicateur de qualité	Détails des résultats d'analyses pour l'année 2021
BACTERIOLOGIE		
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.	A	Nombre de contrôles : 1285 Tous les contrôles sont conformes.
NITRATES		
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	A	Nombre de contrôles : 163 Moyenne : 22,8 mg/L Maximum :35 mg/L
FLUOR		
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : 1,5 mg/l *Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.*	A	Nombre de contrôles : 20 Moyenne:0,05 mg/L Maximun:0,11 mg/L
PESTICIDES		
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber. Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance ; 0,03 µg/l pour aldrine, dieldrine et heptachlore, heptachlore époxyde ; 0,5 µg/l toutes substances confondues.	B	Nombre de contrôles : 20 Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,2 µg/L Molécule à l'origine de maximum : Métaldéhyde
DURETE		
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.	*Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité*	Nombre de contrôles : 143 Moyenne : 22,9°f Maximum : 27,8 °f Eau moyennement calcaire

Origine de l'eau

Eau de rivière. L'unité de distribution est alimentée par 1 usine(s) de traitement

G. CHOISY RESSOURCE (94)

Gestion

Le maître d'ouvrage : SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE a délégué tout ou partie de la gestion à VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC

Contrôles sanitaires réglementaires

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2021 :
- 1310 prélèvements physicochimiques,
- 1285 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.

Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

CONSEILS

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire ; de même, dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).

Si vous êtes intéressés pour faire analyser l'eau de votre robinet, contactez la Délégation Départementale

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
Voir aussi : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-sinformer-sur-sa-qualite

ARS Ile-de-France Délégation Départementale des Hauts-de-Seine - CityLife - 28 allée de l'Aquitaine CS 20263 - 92016 Nanterre Cedex - Standard : 01 40 97 97 97 -

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Edité le :02/05/2022
UDI: SENEO SUD - n° : 092003070 -
Collectivité : SENEO

Qualité de l'eau distribuée à RUEIL-MALMAISON

en totalité

	Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2021	**L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bacté--riologiques et physicochimiques analysés ; elle peut être consommée sans risque pour la santé compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.**	**A**

A : Eau de Bonne qualité
B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées
C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consomma--tion
D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consom--mation

Historique de l'indicateur global de qualité : 2018=A ; 2019=A ; 2020=A

L'indicateur global de qualité prend en compte les 31 paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité de l'eau. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable.

Paramètres principaux	Indicateur de qualité	Détails des résultats d'analyses pour l'année 2021
BACTERIOLOGIE		
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.	A	Nombre de contrôles : 791 Tous les contrôles sont conformes.
NITRATES		
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	A	Nombre de contrôles :222 Moyenne : 22,2mg/L Maximum : 33 mg/L
FLUOR		
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : 1,5 mg/l *Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.*	A	Nombre de contrôles : 33 Moyenne : 0,13 mg/L Maximum : 0,24 mg/L
PESTICIDES		
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber. Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance et 0,5 µg/l toutes substances confondues.	A	Nombre de contrôles :33 Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,05 µg/L Molécule à l'origine de maximum : déséthyl deisopropyl atrazine
DURETE		
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.	*Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité*	Nombre de contrôles : 205 Moyenne : 17,2°f Maximum : 21,8°f **Eau peu calcaire**

Origine de l'eau

Mélange d'eaux d'origine souterraine et de rivière. L'unité de distribution est alimentée par 3 usine(s) de traitement : l'usine du Mont Valérien (92), l'usine de Croissy-sur-Seine (78) et de d'Aubergenville (78).

Gestion

Le maître d'ouvrage : SENEO a délégué tout ou partie de la gestion à SUEZ ENVIRONNEMENT

Contrôles sanitaires réglementaires

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2020 :
- 817 prélèvements physicochimiques,
- 791 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.

Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

CONSEILS

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
ou sur : http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Le-controle-sanitaire-de-l-eau.104593.0.html
Voir aussi : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-s'informer-sur-sa-qualite

ARS Île-de-France Délégation Départementale des Hauts-de-Seine -CityLife- 28 allée de l'Aquitaine CS 20263 - 91016 NANTERRE Cedex - Standard : 01 40 97 98 22 - https://www.iledefrance.ars.sante.fr/

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Edité le : 28/04/2022
UDI: AQUAVESC - n°:092000022 -
Collectivité : AQUAVESC

Qualité de l'eau distribuée à SAINT-CLOUD

en totalité

	Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2021	**L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bacté--riologiques et physicochimiques analysés ; elle peut être consommée sans risque pour la santé compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.**	**A**

A : Eau de Bonne qualité
B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées
C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consomma--tion
D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consom--mation

Historique de l'indicateur global de qualité : 2018=A ; 2019=A ; 2020=A

L'indicateur global de qualité prend en compte les 31 paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité de l'eau. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable.

Paramètres principaux	Indicateur de qualité	Détails des résultats d'analyses pour l'année 2021
BACTERIOLOGIE		
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.	A	Nombre de contrôles : 186 Tous les contrôles sont conformes.
NITRATES		
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	A	Nombre de contrôles :81 Moyenne : 14,4 mg/L Maximum : 18 mg/L
FLUOR		
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : 1,5 mg/l *Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.*	A	Nombre de contrôles : 12 Moyenne : 0,16 mg/L Maximum : 0,22 mg/L
PESTICIDES		
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber. Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance et 0,5 µg/l toutes substances confondues.	A	Nombre de contrôles : 12 Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,02 µg/L Molécule à l'origine de maximum : Métaldéhyde
DURETE		
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.	*Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité*	Nombre de contrôles : 72 Moyenne : 19 °f Maximum : 25,0°f **Eau moyennement calcaire**

Origine de l'eau

Eau d'orgine souterraine.L'unité de distribution est alimentée par 1 usine (s) de traitement: l'usine de Louveciennes (78)

Gestion

Le maître d'ouvrage : AQUAVESC a délégué tout ou partie de la gestion à SEOP

Contrôles sanitaires réglementaires

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2021 :
- 196 prélèvements physicochimiques,
- 186 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.

Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

CONSEILS

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
ou sur : http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Le-controle-sanitaire-de-l-eau.104693.0.html
Voir aussi : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-sinformer-sur-sa-qualite

ARS Île-de-France Délégation Départementale des Hauts-de-Seine- CityLife - 28 allée de l'Aquitaine CS 20263 - 91016 NANTERRE Cedex - Standard : 01 40 97 96 22 - www.ars.iledefrance.sante.fr

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Edité le :02/05/2022
UDI: SENEO SUD - n° : 092003070 -
Collectivité : SENEO

Qualité de l'eau distribuée à SURESNES

en totalité

	Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2021	**L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bacté--riologiques et physicochimiques analysés ; elle peut être consommée sans risque pour la santé compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.**	**A**

A : Eau de Bonne qualité
B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées
C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consomma--tion
D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consom--mation

Historique de l'indicateur global de qualité : 2018=A ; 2019=A ; 2020=A

L'indicateur global de qualité prend en compte les 31 paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité de l'eau. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable.

Paramètres principaux	Indicateur de qualité	Détails des résultats d'analyses pour l'année 2021
BACTERIOLOGIE		
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.	A	Nombre de contrôles : 791 Tous les contrôles sont conformes.
NITRATES		
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	A	Nombre de contrôles :222 Moyenne : 22,2mg/L Maximum : 33 mg/L
FLUOR		
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : 1,5 mg/l *Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.*	A	Nombre de contrôles : 33 Moyenne : 0,13 mg/L Maximum : 0,24 mg/L
PESTICIDES		
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber. Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance et 0,5 µg/l toutes substances confondues.	A	Nombre de contrôles :33 Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,05 µg/L Molécule à l'origine de maximum : déséthyl deisopropyl atrazine
DURETE		
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.	*Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité*	Nombre de contrôles : 205 Moyenne : 17,2°f Maximum : 21,8°f **Eau peu calcaire**

Origine de l'eau

Mélange d'eaux d'origine souterraine et de rivière. L'unité de distribution est alimentée par 3 usine(s) de traitement : l'usine du Mont Valérien (92), l'usine de Croissy-sur-Seine (78) et de d'Aubergenville (78).

Gestion

Le maître d'ouvrage : SENEO a délégué tout ou partie de la gestion à SUEZ ENVIRONNEMENT

Contrôles sanitaires réglementaires

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2020 :
- 817 prélèvements physicochimiques,
- 791 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.

Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

CONSEILS

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
ou sur : http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Le-controle-sanitaire-de-l-eau.104593.0.html
Voir aussi : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-s'informer-sur-sa-qualite

ARS Île-de-France Délégation Départementale des Hauts-de-Seine -CityLife- 28 allée de l'Aquitaine CS 20263 - 91016 NANTERRE Cedex - Standard : 01 40 97 96 22 -
https://www.iledefrance.ars.sante.fr/

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Edité le : 28/04/2022
UDI: AQUAVESC - n°:092000022 -
Collectivité : AQUAVESC

Qualité de l'eau distribuée à VAUCRESSON

en totalité

	Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2021	**L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bacté--riologiques et physicochimiques analysés ; elle peut être consommée sans risque pour la santé compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.**	**A**

A : Eau de Bonne qualité
B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées
C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consomma--tion
D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consom--mation

Historique de l'indicateur global de qualité : 2018=A ; 2019=A ; 2020=A

L'indicateur global de qualité prend en compte les 31 paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité de l'eau. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable.

Paramètres principaux	Indicateur de qualité	Détails des résultats d'analyses pour l'année 2021
BACTERIOLOGIE		
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.	A	Nombre de contrôles : 186 Tous les contrôles sont conformes.
NITRATES		
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	A	Nombre de contrôles :81 Moyenne : 14,4 mg/L Maximum : 18 mg/L
FLUOR		
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : 1,5 mg/l *Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.*	A	Nombre de contrôles : 12 Moyenne : 0,16 mg/L Maximum : 0,22 mg/L
PESTICIDES		
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber. Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance et 0,5 µg/l toutes substances confondues.	A	Nombre de contrôles : 12 Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,02 µg/L Molécule à l'origine de maximum : Métaldéhyde
DURETE		
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.	*Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité*	Nombre de contrôles : 72 Moyenne : 19 °f Maximum : 25,0°f **Eau moyennement calcaire**

Origine de l'eau

Eau d'orgine souterraine.L'unité de distribution est alimentée par 1 usine (s) de traitement: l'usine de Louveciennes (78)

Gestion

Le maître d'ouvrage : AQUAVESC a délégué tout ou partie de la gestion à SEOP

Contrôles sanitaires réglementaires

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2021 :
- 195 prélèvements physicochimiques,
- 186 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.

Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

CONSEILS

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
ou sur : https://www.ars.iledefrance.sante.fr/Le-controle-sanitaire-de-l-eau.104693.0.html
Voir aussi : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-sinformer-sur-sa-qualite

ARS Île-de-France Délégation Départementale des Hauts-de-Seine- CityLife - 28 allée de l'Aquitaine CS 20263 - 91016 NANTERRE Cedex - Standard : 01 40 97 96 22 -
www.ars.iledefrance.sante.fr

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

Annexe 4 : Tarification SEDIF

Les 4 principaux types d'abonnements : tarifs au 1er janvier 2022

LE TARIF GÉNÉRAL DE VENTE DE L'EAU

Appliqué par défaut à tout abonné du service

ABONNEMENT TRIMESTRIEL
6,03 € H.T./trimestre

pour un compteur de 15 mm (le plus courant)

— fonction du diamètre du compteur

— revenant au délégataire et contribuant aux frais fixes du service

+

PRIX PAR m³
1,1238 € H.T./m³

— part destinée au SEDIF = 0,42 €

— part revenant au délégataire = 0,7038 € entre 0 et 180 m³ annuels (tranche 1) ou 1,0840 € au-delà de ce seuil (tranche 2)

=

PRIX MOYEN PAR m³
1,3248 € H.T./m³

appliqué sur l'ensemble du territoire du SEDIF, sur la base d'une consommation de 120 m³

LE TARIF MULTI-HABITAT

Destiné aux immeubles d'habitation collective, afin que chaque foyer bénéficie du tarif préférentiel fixé pour la tranche 1 du tarif général.

ABONNEMENT TRIMESTRIEL DU TARIF GÉNÉRAL

— fonction du diamètre du compteur

+

ABONNEMENT TRIMESTRIEL COMPLÉMENTAIRE
6,03 € H.T.

nombre de logements (L) x l'abonnement trimestriel de base pour un compteur de 15 mm

+

PRIX PAR m³
1,3248 € H.T./m³

— part destinée au SEDIF = 0,42 €

— part revenant au délégataire = 0,7038 € entre 0 et L x 180 m³ annuels ou 1,0840 € au-delà de ce seuil.

LE TARIF GRANDE CONSOMMATION

Pour les abonnés consommant plus de 5 475 m³/an, soit 15 m³/jour

ABONNEMENT TRIMESTRIEL DU TARIF GÉNÉRAL

— fonction du diamètre du compteur

+

ABONNEMENT TRIMESTRIEL COMPLÉMENTAIRE
291,25 € H.T.

+

PRIX PAR m³
1,3248 € H.T./m³

décroissant selon des tranches de consommation croissantes, pour les volumes consommés au-delà de 5475 m³ par an.

LE TARIF VOIRIE PUBLIQUE

Applicable aux usages d'arrosage et de nettoiement sur les routes et voies ouvertes à la circulation publique, piétonne ou routière

ABONNEMENT TRIMESTRIEL VOIRIE PUBLIQUE

— inférieur au tarif général

— fonction du diamètre du compteur

+

PRIX PAR m³
1,3248 € H.T./m³

— part destinée au SEDIF = 0,21 €

— part revenant au délégataire = 0,3519 € entre 0 et 180 m³ annuels ou 0,5426 € au-delà de ce seuil.

Accusé de réception en préfecture
092-200057982-20230221-DEL07_2023a-DE
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023